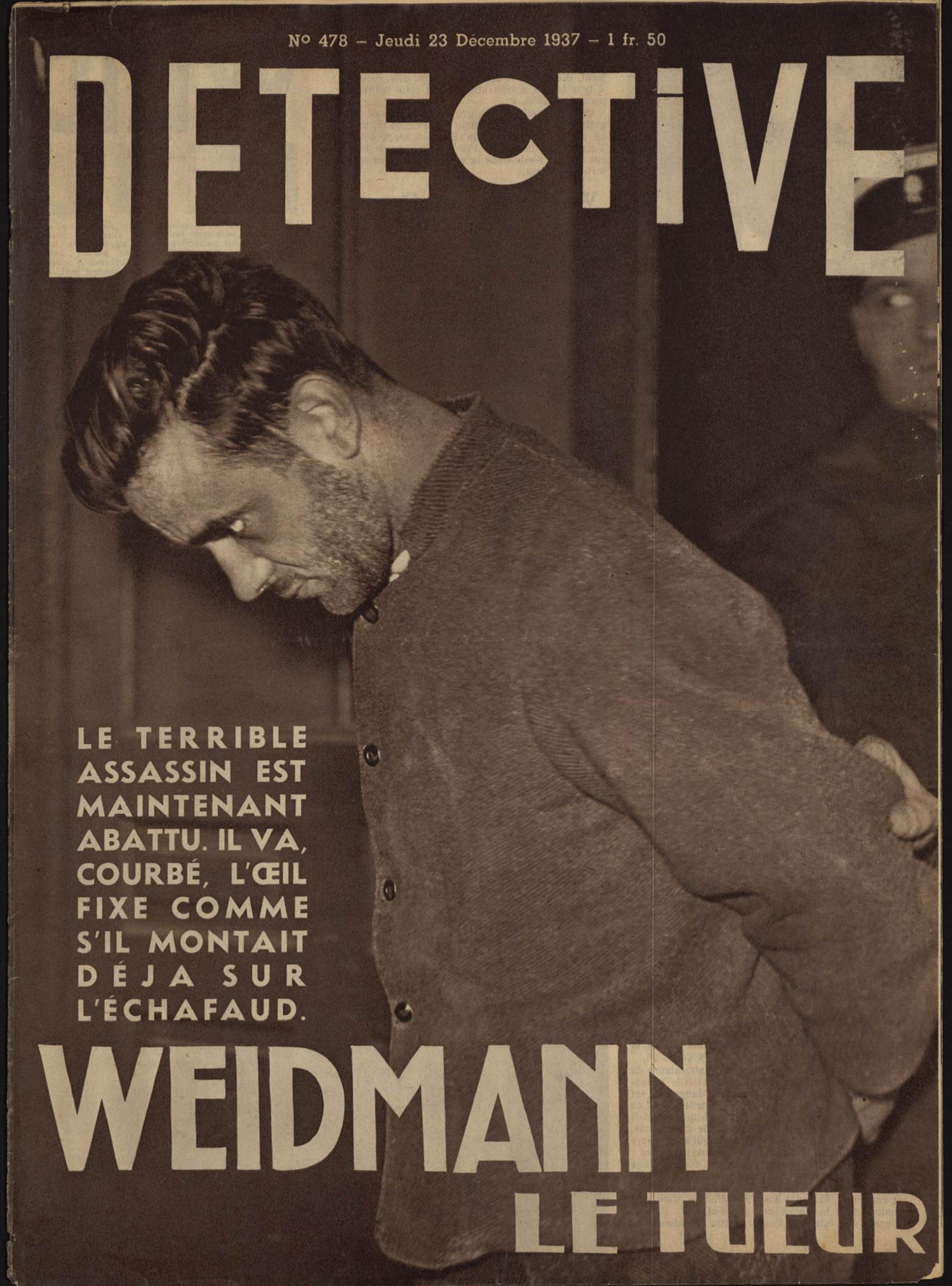


N° 478 - Jeudi 23 Décembre 1937 - 1 fr. 50

DETECTIVE

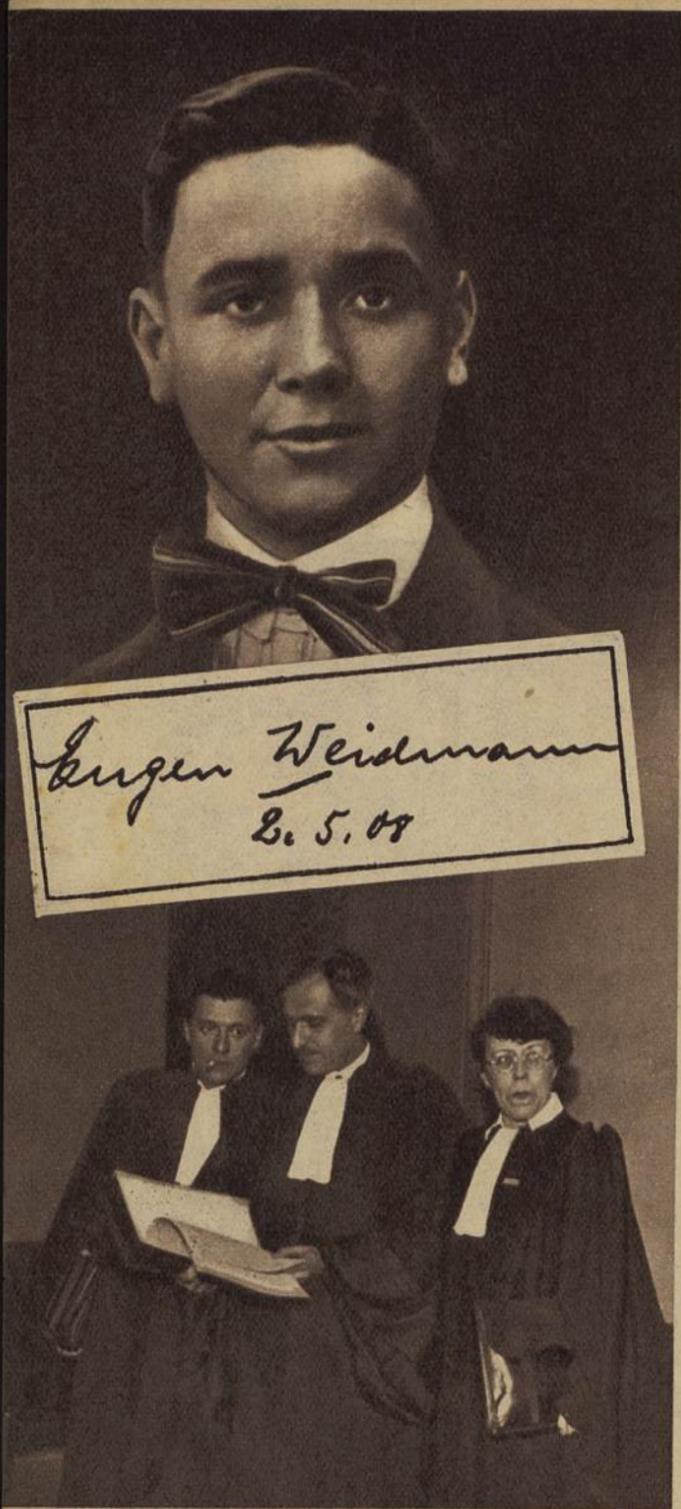


LE TERRIBLE
ASSASSIN EST
MAINTENANT
ABATTU. IL VA,
COURBÉ, L'ŒIL
FIXE COMME
S'IL MONTAIT
DÉJÀ SUR
L'ÉCHAFAUD.

WEIDMANN

LE TUEUR

17082



Million) ; après les avoir vus et observés successivement, Weidmann m'apparaît, si j'ose dire, comme un « type bien » comparativement à cette petite saloperie de Million. »

Enfin, *Détective* a retrouvé une jeune femme, Georgette Duprez, qui fut l'amie de Weidmann, et dont on peut dire à présent qu'elle l'a échappé belle. Le Tueur la conduisit à la *Voulzie*. Or, peu de femmes ont mis les pieds dans la villa tragique qui en sont sorties vivantes.

Weidmann au Canada

par Paul BRINGUIER

UN nombreuse littérature va naître au sujet de Weidmann. Les chroniqueurs habituels du fait divers, pas plus que les rédacteurs judiciaires ne le garderont longtemps. Déjà s'agitent les psychiatres, les grands sociologues. Les historiens laissent un chapitre vide dans leurs travaux sur notre temps, qu'ils rempliront plus tard, avec le recul nécessaire. Les romanciers vont suivre. Les poètes pensent au monstre et un siècle auparavant, il aurait eu sa place dans la *Légende des siècles*. Chaque penseur, chaque écrivain, chaque médecin, chaque scrutateur d'âme, de corps ou de cœur, va vouloir donner son avis, dire son mot sur Weidmann.

Pour moi, précisément, ce personnage inattendu, surgi au milieu de l'imbroglio de la dernière année policière, est encore plus étonnant que pour vous. J'étais parti pour un lointain voyage, au moment où l'opinion à Paris s'inquiétait du nombre croissant des forfaits impunis et où la police commençait à avouer une impuissance désespérée. Pour la première fois, elle ne comprenait pas. Passe

WEID LE TU

de laisser échapper un assassin. Mais deux, trois, six ! Rien plus ne paraissait fonctionner, aucun des rouages de l'organisation patiemment mise au point ne jouait plus. Surtout aucun indicateur ne parlait, aucune rumeur n'arrivait jusqu'au quai des Orfèvres. Il semblait que chacun de ces assassins fût un homme seul, sans copain, sans maîtresse, sans complice, sans recéleur, sans passion, sans fêlure. Rien, pas une faiblesse. Une succession d'assassins purs, des machines à tuer sans défaut. C'était à en perdre la tête.

Sur le chemin du retour, je vis un jour, dans un journal étranger, une petite dépêche, datée de Paris. Elle contenait quatre lignes :

« On a arrêté un homme, nommé Weidmann, qui a avoué être l'assassin de Mlle de Koven, du chauffeur Couffy, de Le Blond, de Jeanine Keller, de Frommer, de Lesobre. »

Quatre lignes, un homme, une nuit d'interrogatoire et d'un coup voilà le problème de l'année policière résolu, la chance renversée, une aveuglante clarté. On cherchait six assassins, il n'y en avait qu'un, on s'étonnait de ne trouver aucune des six solutions, alors que l'échec était le même, puisqu'il n'y avait qu'une solution.

Cela dépassait mon entendement, Je dus attendre encore trois jours, avec ces quatre lignes devant les yeux, avant d'arriver en France, d'en savoir davantage.

Vêtu d'un costume de bure et entouré d'une garde solide, c'est ainsi que Weidmann sort de prison quand le juge d'instruction le convoque pour de longs interrogatoires.



A seize ans, tel qu'il est ci-dessus, Weidmann était déjà malfaisant. Son écriture révèle sa perversité. Ses défenseurs, M^e Raoul, le bâtonnier Planty et M^e Jardin, sont chargés d'une lourde tâche !

L'ENQUÊTE de cette semaine, on peut l'intituler « Million contre Weidmann ». C'est l'autre mardi que la lutte a commencé, Weidmann ayant accusé Million d'avoir assassiné Roger le Blond, d'avoir connu tous les crimes commis par le Tueur et d'avoir, notamment, pris une part active à la mort de Janine Keller dont il aurait creusé la tombe, en forêt de Fontainebleau, à la caverne des Brigands.

Million, interrogé longuement, protesta de son innocence. Il n'était, à l'entendre, qu'un pâle comparse, terrorisé, et que l'épouvante contraignait au silence. Le père de Million, interrogé, ne prétendit pas autre chose. Il déplorait, en outre, ayant connu le crime de Le Blond, de n'en avoir point dénoncé l'auteur, celui-ci étant, évidemment, Weidmann le Tueur. Une confrontation entre Weidmann et Million, mardi, les jetait, avec violence, l'un contre l'autre. Du coup, la lumière jaillissait plus vive sur l'activité de la bande. Mais, entre temps, *Détective* jugeait bon d'enquêter sur le passé de Weidmann, sur le passé aussi de Million, rien n'étant plus propre à situer avec la physionomie exacte des deux hommes, leur part de responsabilité dans la plus extraordinaire affaire criminelle de ce temps.

De ces enquêtes faites par les collaborateurs de *Détective*, il ressort que si Weidmann était le Tueur-type, Million était un individu aussi dangereux, et plus doué, si l'on peut dire, criminellement. Les semaines qui vont suivre montreront à quel point il pouvait jouer sa partie dans une bande d'assassins. Cette semaine, nous apportons à l'enquête en cours la contribution de deux révélations sensationnelles : une tentative d'assassinat contre un docteur ; une tentative d'assassinat contre un avoué de Sens. Ce n'est pas mal ; ce n'est pas tout, mais cela fortifiera cet enquêteur, lorsqu'il aura lu *Détective*, dans son opinion qu'il formulait ces jours-ci : « J'avoue qu'après voir interrogé l'un et l'autre (Weidmann et

MANN EUR...

Enfin, je pus lire les journaux français. Je les ai lus tous, à la suite. Puis j'ai eu connaissance de rapports encore inconnus sur l'enfance de Weidmann, sur sa jeunesse. Voici tous les éléments avec lesquels on peut tenter de comprendre quel est cet être, de chair et de sang comme nous et pourtant plus éloigné d'un être humain normal qu'une bête.



Un matin de juillet 1924, la famille Weidmann est en fête. A Sachsenhausen, dans la banlieue de Francfort, il y a des fleurs sur la table et M. Weidmann est allé chercher à la cave deux bouteilles de vin du Rhin. Son fils Eugène vient d'être reçu à son baccalauréat (je veux dire à l'examen qui, en Allemagne, correspond à notre bachelot).

Le jeune lauréat a seize ans et demi. Il est modeste, discret dans son vêtement sombre, avec son col blanc dur, ses cheveux blonds sagement séparés par une raie impeccable.

On rit, on félicite le lycéen, on le comble. Il sourit, accepte les compliments, avec une sorte d'indifférence. Après le déjeuner, il sort.

Le soir, l'enfant ne rentre pas. On l'attend, on s'impatiente, on s'inquiète. On soupe. Dans la porte, apparaît la capote noire, le casque de cuir d'un policier, Mme Weidmann pousse un cri. Eugène a eu un accident.

L'homme secoue la tête, gêné. Non ! Le jeune Weidmann n'est pas à l'hôpital. Il est en prison. Dans l'après-midi, dans un établissement de bains, il est entré dans une cabine, il a volé dans un veston un portefeuille et une montre.

Les Weidmann sont écrasés, incrédules. Leur enfant, leur petit Eugène, le bon élève, le fils affectueux, le jeune homme discret, effacé, un voleur ? Ils vont à la prison. Derrière les barreaux le lauréat de l'examen du matin a toujours son regard candide, ses cheveux bien peignés. Mais il avoue, de sa voix tranquille :

— C'est vrai, j'ai volé.
Dédoublément de personnalité. C'est trop simple et trop compliqué à la fois, trop littéraire. Mauvaise conformation cérébrale qui l'empêche de faire la démarcation entre le bien et le mal ? Trop facile.

Alors ? alors, continuons.
On garde le garnement un mois en prison et, en le relâchant, on le confie à une maison de correction. Au moins, en partie. Il sort, il voit ses parents. Mais tous ses actes sont contrôlés et dès que la nuit tombe, il est prisonnier.

D'ailleurs, il ne bouge plus. Sous la discipline de fer, il courbe le dos. Ses parents, les goéliers, les spécialistes attachés au pénitencier le surveillent. Rien. Pas de révoltes, pas d'instincts pervers. Il se soumet, parle peu, fait le travail qu'on lui demande. Un être normal, trop normal.

Nous sommes en 1928. Il a vingt ans. Il est libre.

Mais la tache est toujours là. Sa mère a vieilli de vingt ans, son père n'ose plus aller retrouver ses vieux amis au cercle. La maison ne s'est pas ouverte depuis quatre ans. Il n'est pas question qu'Eugène reste là, cherche une situation à Francfort. Il faut qu'il se fasse oublier. Depuis des mois déjà, le père songe. Il a pris des renseignements. Au Canada on cherche des jeunes gens instruits, courageux, pour devenir contremaîtres ou ingénieurs dans des entreprises agricoles.

Eugène y part. Qu'il soit sage et il deviendra un homme. Un climat sain, une vie simple et rude, peu de tentations, en principe. Et, s'il rencontre, s'il épouse quelque Maria Chapdelaine, une fille au cœur pur, il est sauvé. Mais nous sommes à la grande époque de la prohibition, aux Etats-Unis. Par tous les moyens, les bootleggers essaient de faire entrer de l'alcool. Ils ont au Canada une armée d'intermédiaires, de rabatteurs, de complices qui emmagasinent du vin, de la bière, des liqueurs importées d'Europe, font passer la frontière, la nuit, à des camions, se frayent, s'il le faut, un chemin sanglant, à coups de mitraillette, dans les lignes des policiers.

Weidmann n'est pas au Canada depuis une semaine qu'au bar où il boit un verre, seul, il est remarqué par deux bootleggers. On l'invite, on le fait parler. Voilà un garçon intéressant, neuf dans le pays, pas encore brûlé aux yeux des policiers, jeune, costaud, qui s'ennuie.

— Qu'est-ce que tu vas l'embêter à aller te geler les pieds dans la forêt à surveiller des abrutis qui coupent

du bois. Tu vaud mieux que cela. Viens avec nous. Nous te ferons faire des affaires intéressantes.

Ce premier soir, Weidmann suit ses nouveaux amis. Ils arrivent dans une maison isolée où l'on s'amuse ferme. Une demi-douzaine d'hommes sont là qui boivent, jouent, dansent au son d'un phonographe. Il y a aussi une femme, Barbara, la maîtresse de l'un des bootleggers, appelé Cop, parce qu'il a commencé par être policeman.

Weidmann est beau, blond, élégant, avec dans les gestes, dans les yeux, cette souplesse, qu'ont seuls les Européens.

Eugène trouve la vie facile. Il boit, il rit, il regarde Barbara. On ne lui propose rien de précis, cette nuit-là. On attend de savoir ce qu'il a vraiment dans les veines. Tout le monde est plus ou moins ivre. Quand Cop et Barbara se préparent à partir, en voiture, Weidmann demande à être reconduit en ville, et monte avec eux.

Le lendemain matin, des passants trouvent sur le chemin, Cop évanoui, ensanglanté. On le transporte à l'hôpital. Il a été assommé à coups de clef anglaise, dépeupillé de son portefeuille et de son revolver, jeté sur la route du haut d'une auto.

Quelques jours passent. Si la police ne s'occupe pas de ce qu'elle considère comme un règlement de comptes, la bande, elle, fait son enquête et retrouve la piste. Le chef, le grand Jack Keenan (il a été tué depuis), arrive, un jour, devant une maison de la ville voisine, monte, s'arrête devant une porte, l'ouvre d'un coup de pied. Barbara et Weidmann sont là, dans une chambre. Weidmann sort un revolver.

— Rentre ça, imbécile, grogne Jack. Tu vas faire mal à quelqu'un.

Weidmann rentre son arme, s'assied, allume une cigarette. Barbara a déjà fondu en larmes.

— La première fois qu'un copain vous prend dans sa bagnole, l'assommer, le balancer par-dessus bord, lui prendre, à la fois, son fric, sa voiture et sa femme, ce n'est pas mal. Tu es culotté, pour un nouveau !

— Et alors, dit Weidmann. Tu es venu pour me dire ça ?

— Non ! dit Jack. Tu m'intéresses. Je te prends avec moi. Je te ferai gagner de l'argent, du vrai. Mais il faudra marcher au doigt et à l'œil. Plus de petites plaisanteries dans le genre de celle-ci.

Weidmann ne fut pas un bon gangster, dans le sens où le mot signifie un homme de main, le membre d'une bande. Il peut « travailler » sous la direction, l'impulsion d'un complice, mais il reste soumis à une nonchalance, une alternance de passivité et d'excitation, qui l'empêchent d'être un exécutant d'une organisation compliquée, parmi vingt autres exécutants. Il a toujours envie de tuer à contre-temps, quand il ne faut pas. Son effort est démesuré par rapport au résultat, toujours. On l'a accusé, au Canada, d'avoir tué un policier motocycliste qui le sommait de s'arrêter. Ses papiers étaient en règle, il risquait cinq dollars d'amende pour excès de vitesse. Pourtant il tue. Une autre fois, il ne sera d'aucun secours à ses complices, au cours d'une fusillade avec les agents, une bataille en règle.

Pourtant le chef le garde dans la bande parce que, pour certaines missions, quand il est bien disposé, il est inégalable. « Il n'a pas de nerf. » Il a le réflexe mortel le plus simple, le plus parfait que Jack ait connu :

— Voir Weidmann tirer un coup de revolver, disait-il, est un spectacle qu'on n'oublie pas. Il donne l'impression au plus fort, au plus impassible, d'entre nous, il me donne l'impression que je suis un phénomène de sensibilité.

Au bout d'un an Weidmann se fait prendre, bêtement, au moment où ils attaquent, à trois, un camion de céréales, dont ils veulent s'emparer pour alimenter la distillerie.

On le condamne à trois ans de pénitencier. Comme autrefois, à la maison de correction, il se couche, aussitôt. Le gangster n'est plus qu'un jeune homme, timide, sage, comme une image. Au bout d'un an, on libère ce prisonnier et on l'expulse.

Il revient en Europe, trafique quelque temps dans l'automobile, revient au pays natal, à Francfort, prend deux complices et entreprend une série de cambriolages, jamais il ne tue. Il ligote ses victimes, s'efforce de ne pas les brutaliser. Naturellement, il ne va pas loin, il est pincé au bout de quelques semaines, et fait cinq ans et demi de prison. On sait que c'est là qu'il connaît Frommer, dont il fera son complice à peu près inconscient, plus tard, et qu'il tuera pour 300 francs. C'est là aussi qu'il rencontre Million et Jean Blanc.

Il sort de prison, il y a un an, vient à Paris, conduit par Jean Blanc, retrouve Million, et commence de tuer. Le reste, on le sait.

Weidmann est un malfaiteur dès l'âge de seize ans, mais il ne devient véritablement le tueur qu'à trente ans.

Il n'est pas cupide. Il a tué six personnes pour vingt-cinq mille francs en tout. Il a tué Frommer pour trois cents francs. Il n'a pas de goûts dispendieux. Les femmes ne l'intéressent pas beaucoup. Il ne joue pas.

Il n'a rien de sadique. Aucun trouble sexuel n'est en lui. Il est normal.



L'armoire aux pièces à conviction, du cabinet de M. Berry, n'a pu suffire à la profusion de "papiers" et d'objets divers saisis chez Weidmann.

C'est en cela qu'il est effarant. C'est pour cela qu'il est plus inhumain, plus prodigieux que Landru, que Hartmann, le boucher du Hanovre, que Peter Kuerten, le vampire de Dusseldorf.

Weidmann est le plus grand criminel de cette époque, et de beaucoup d'autres, parce qu'il est normal. Il tue pour rien, ou presque rien. Une escroquerie moyenne lui aurait rapporté plus que ses six crimes. Aucune hantise ne l'habite, aucune passion. La jolie Jean de Koven est seule avec lui, dans sa villa de la Celle-Saint-Cloud. Il la tue sans un geste de trop, l'enterre aussitôt, proprement, avec son chapeau, ses gants, la fleur de son corsage. Rien ne l'intéresse. L'argent, le misérable argent, la monnaie qu'il dérobe, qu'il prend du bout des doigts, sur le corps de ses victimes, l'intéresse-t-il, même ? On ne sait pas. Ses parents sont alésés, prêts encore à pardonner, à l'accueillir, à lui donner les moyens de se refaire une vie. La prospection psychologique s'arrête ici. Quand la tête de Weidmann aura roulé dans le panier de Delbler, quel chirurgien la ramassera, l'ouvrira, cherchera le défaut, la tare qui aura été chez cet homme affreusement, terriblement normal, la faille monstrueuse ?

L'enfance de Million

par Noël PRICOT.

Né à Saint-Maur, le 9 octobre 1912, il est élevé successivement par ses parents, à Paris ; par ses grands-parents maternels, à Ligny-en-Cambrésis ; par ses tantes lyonnaises, sœurs de son père, qui ont une propriété dans les environs de Nantua.

Revenu de la guerre, le père de Roger rejoint sa jeune famille à Lyon et la ramène à Paris. Les Million ouvrent un magasin de meubles dans les parages de la Bastille. Ils louent, d'autre part, un pavillon estival en banlieue, sur les bords de la Marne. Entre sept et huit ans, Roger est mis en pension dans une institution laïque de La Varenne.

C'est un enfant joueur, gai, toujours prêt à suivre les plus délurés de ses camarades. Il exècre le travail. Mais il a cependant l'esprit vif, le cœur sensible et la candeur si pure qu'il croit à toutes les farces que lui racontent ses compagnons d'internat. Et il est si faible de caractère qu'au lieu de rendre les coups qu'il reçoit au hasard des récréations mouvementées, il va pleurnicher dans un coin de la cour ou derrière quelque pilier du préau.

On l'appelle déjà « la fille », comme plus tard, au régiment.

À trois ans de là, le père Million allie ses intérêts à ceux d'un consortium pour la fabrication du meuble en bois. Cette firme a une scierie à Sens. Connaissant particulièrement la « partie », pour avoir vécu de longues années de jeunesse dans la région forestière avoisinant Nantua, M. Million est appelé à de continuelles allées et venues entre le siège de la société parisienne et la scierie sénonnaise. Si bien qu'il installe femme et enfant dans la sous-préfecture de l'Yonne.

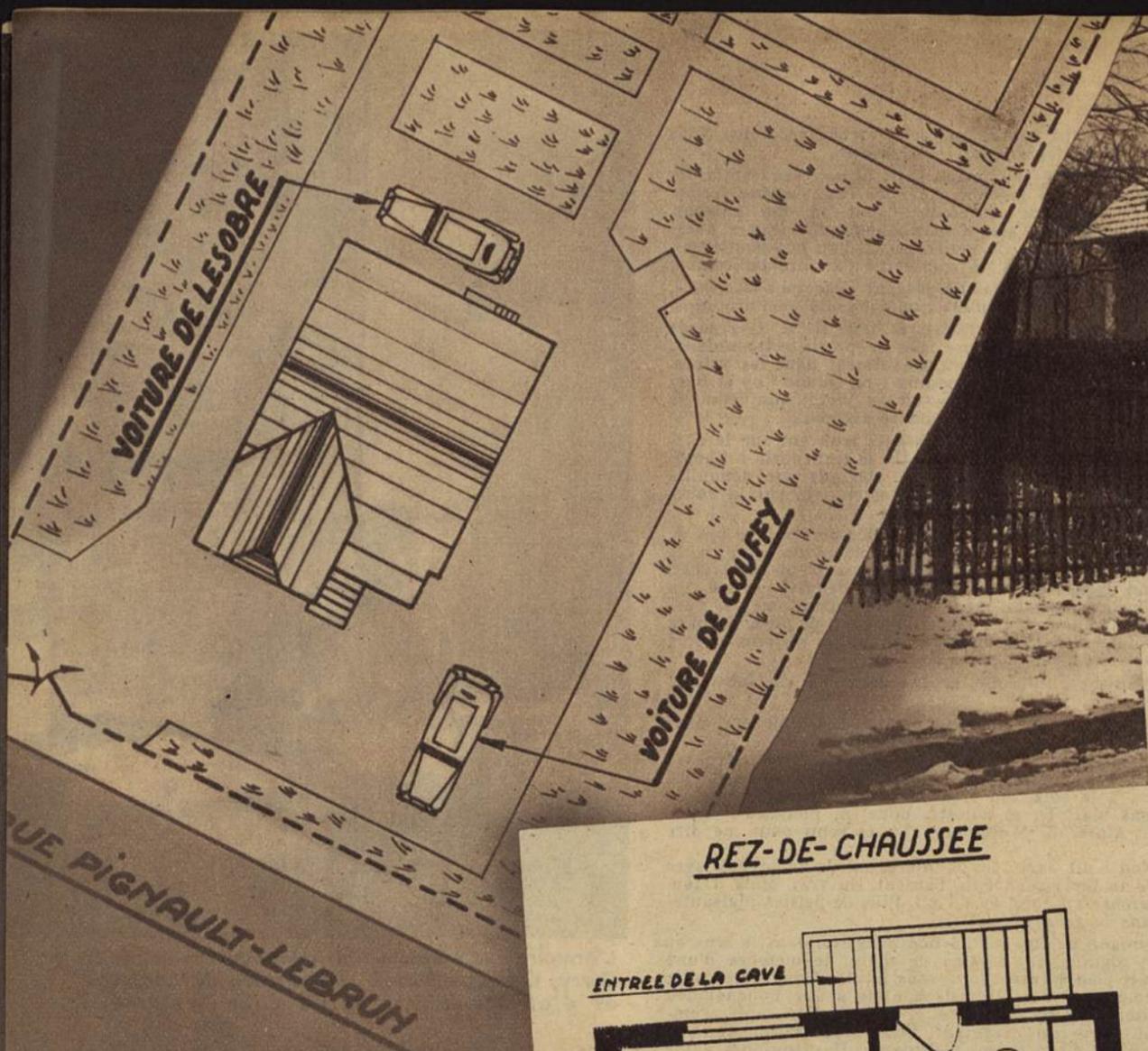
À Sens, Roger poursuit son instruction dans une institution privée. Il montre des dispositions particulièrement prometteuses dans les sciences mathématiques. Le père caresse l'espoir de le pousser vers de brillantes études commerciales. À seize ans, Roger Million est déjà nanti de deux brevets de capacité en comptabilité.

Mais bientôt, il ne veut plus rien entendre pour rester « bouclé » à l'école. À dix-sept ans, il entre en qualité de comptable chez un minotier sénonnais.

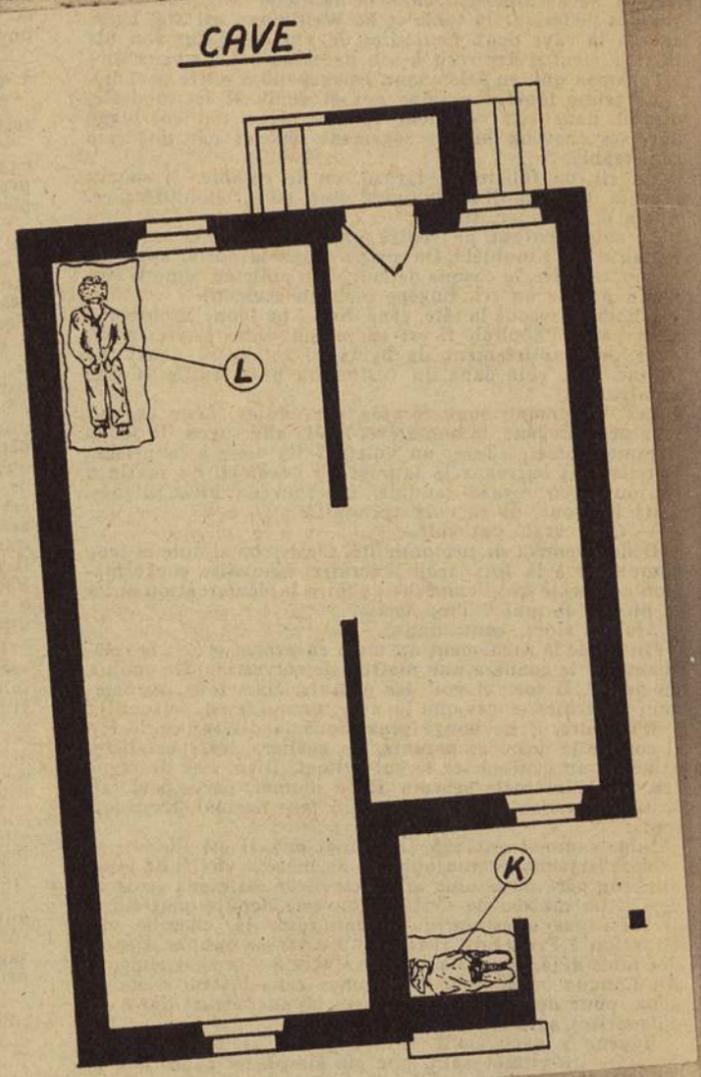
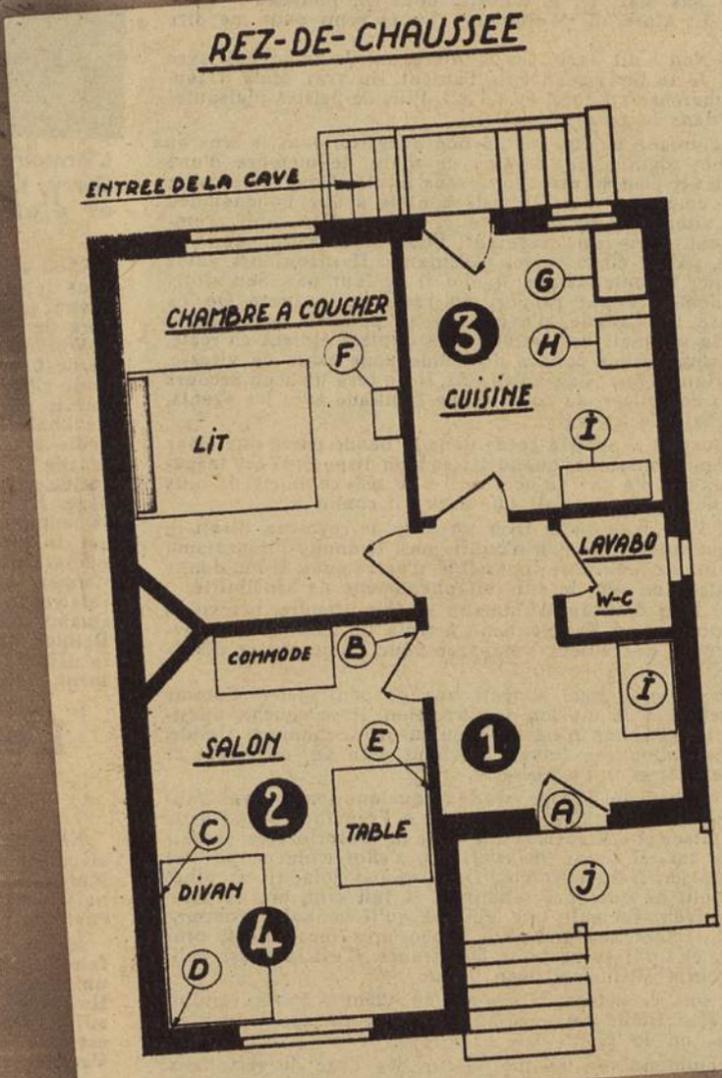
Tout en alignant les chiffres, le jeune « scribouillard » se rongé d'ennui. Le père Million est maintenant l'aide d'un restaurateur-bougnat de la rue Amelot. C'est dans le quartier de la Bastille, où pullule la pègre. Dans ses « bordées » intermittentes, le jeune comptable de la minoterie de Sens noue, aux alentours de la rue Amelot, des

Né à Francfort-sur-le Mein — comme Weidmann — Frommer eut une heureuse enfance et fut un adolescent studieux, entouré de ses parents et de ses oncle et tante, M. et Mme Weber. Ceux-ci devaient, plus tard, être les premiers à mettre la police sur la piste du monstre de La Voulzie.





A	Porte d'entrée
B	Trace de balle à 1 m. 40 du sol
C	Trace de balle à 1 m. 60 du sol
D	Trace de balle à 1 m. 45 du sol
E	Table
F	Table
G	Evier
H	Cuisinière
I	Armoires
J	Perron
K	Cadavre de Jean de Koven
L	Cadavre de Frommer
1	Endroit où fut tuée Jean de Koven
2	Endroit où fut tué Roger Leblond
3	Endroit où fut tué Frommer
4	Lieu de lutte avec les inspecteurs



camaraderies de bistrot et de bal musette, auprès desquels il prend des manières de gouape et des goûts aventureux.

Est-ce de son propre mouvement ? Est-ce sous l'influence de quelque rude gars de la Bastille issu des régiments coloniaux ? Toujours est-il qu'à la fin de 1930, à dix-huit ans, Roger Million « plaque » du jour au lendemain la comptabilité, plie bagage à Sens, vient annoncer à ses parents qu'il a résolu de s'engager dans l'armée d'outre-mer, pour voir du pays...

Million chasseur d'Afrique

Il « en prend » pour trois ans aux chasseurs d'Afrique. Tout d'abord, il séjourne durant trois ou quatre semaines à Marseille, au dépôt des isolés du fort Saint-Jean.

Dès son incorporation, il s'avère d'une extrême paresse. Pour éviter les corvées de quartier, il se lie très étroitement d'accointance avec un autre engagé, fils d'adjudant, qui lui prodigue des petits soins équivoques et s'empresse toujours de le remplacer quand une consigne le contrarie. D'autres incorporés se montrent également pleins de prévenance pour le « beau gosse » que sa mollesse et son aspect efféminé font appeler : « la fille »...

D'autre part, Million n'est ni alcoolique, ni paillard ; mais avant même qu'il n'ait quitté Marseille pour la Tunisie, il a déjà dilapidé presque toute sa prime d'engagement. La somme a « passé » en cinémas, restaurants réputés, taxis et plaisirs divers. Million joue « l'affranchi » doré sur tranche, alors qu'il n'a que quelques centaines de francs dans le portefeuille. Il sera obligé de vendre son

unique costume de ville, au cours de la traversée de la Méditerranée ; et il débarquera à Tunis en treillis bleus...

Là, son inséparable « copain » du fort Saint-Jean est désigné pour une autre chambre. Ils intercèdent avec insistance, auprès du sous-officier chargé de leur hébergement, pour obtenir deux lits placés côte à côte. Le fait ne passe pas inaperçu auprès des camarades ; mais autres cieux, autres mœurs ! On se borne à quelques lazzis à l'adresse des deux inséparables, sans se mêler autrement de leur « arrangement ». D'ailleurs, Million n'a cure d'être appelé « la fille », pourvu que son protecteur (aujourd'hui camelot en chemiserie dans la périphérie parisienne), astique à sa place le parquet, les chaussures, les cuirs et les aciers de l'équipement ; lui recouse ses boutons ; lui brosse ses vêtements et accomplisse, pour lui, toutes les corvées impliquées dans le règlement de caserne.

Assez fréquemment, les grands-parents maternels du jeune chasseur d'Afrique lui envoient quelque mandat. Les tantes lyonnaises, les modistes, contribuent également à le gâter un peu. Il « fait » de la fantaisie dans la tenue ; et mène joyeuse vie. Mais la discipline militaire le rebute. Il aspire à se faire réformer rapidement, quel que soit le moyen.

Un ami lui indique un « truc » dangereux mais efficace : boire chaque matin plusieurs gouttes de teinture d'iode dans un demi-verre d'eau. Pendant plus de quatre mois Million se « crève » ainsi de jour en jour. Il finit par être hospitalisé pour examen pulmonaire. Il est réformé temporairement et réintègre bientôt la France, au regret de maints compagnons de chambrée qu'il a séduits par sa douceur et sa malléabilité féminine.

Million dévoyé

Rentré de Tunis, le chasseur réformé fut, tout à tour, hébergé par ses tantes de Lyon ; par son père ; par ses grands-parents maternels à Ligny-en-Cambrésis. Puis, il revint à Paris et reprit le métier de comptable à la Compagnie des Fers-blancs, située à Aubervilliers.

L'année suivante, sa mère se suicida de désespoir, comme nous l'avons publié, pour avoir perdu une liasse de billets de mille francs cachée dans son corsage.

À la fin de la même année 1932, Million était appelé sous les drapeaux selon sa classe d'incorporation. Quoique toujours malingre, mais rétabli de son « iodisme » voulu, il fut, cette fois, reconnu apte à servir. Il partit bientôt pour une garnison de l'Est, en compagnie de son nouvel inséparable Jean Blanc, qu'il avait connu au cours du traditionnel banquet de départ des conscrits.

En 1934, Million était rendu à la vie civile. Après quelques semaines de villégiature chez ses grands-parents cambrésiens, il revenait à Paris et trouvait de nouveau une place de comptable dans une fabrique de linoléum du boulevard de Charonne.

Mais, la Bastille n'en est pas moins le centre autour duquel évolue Million, dans ses heures de loisir, car il prend la plupart de ses repas au restaurant de la rue Amelot, où son père est employé. Le soir, il fréquente les « boîtes » débraillées du quartier, rejoint des copains douteux. L'un d'entre eux est contrebandier. Le jeune comptable, qui se monte facilement la tête en toute occasion, écoute avec intérêt, puis avec envie, le récit des péripéties du fraudeur. Il se laisse entraîner à participer au trafic clandestin des peaux entre l'Allemagne et la France. Puis, s'associant avec Jean Blanc, il se livre au trafic des devises. Au troisième voyage, tous deux sont arrêtés, ainsi qu'on le sait, et incarcérés à la prison de Francfort, où ils font la connaissance de Weidmann, condamné pour cambriolage à main armée.

Million revient

Il est libéré le 23 août de cette année et rentre à Paris le jour-même, par avion. Il loue une chambre à l'hôtel des Quatre-Nations, rue

LE TUEUR...

Saint-Sébastien, dans les parages du restaurant où travaille le père, qui habite d'ailleurs tout près de là, 7, rue des Filles-du-Calvaire, chez ses patrons, les Guichonnet.

Quelques jours après son retour, Roger Million va passer quelques jours chez ses grands-parents (dont il est le seul héritier), puis il revient. Il retrouve Jean Blanc libéré cinq mois plus tôt, grâce à la caution de 50.000 francs, payée par sa mère. Ils font ensemble la connaissance de Colette Tricot, vendeuse dans un magasin d'imperméables, rue Amelot. Colette est d'abord la maîtresse de Blanc, puis elle « passe » à Million, non sans continuer de payer en nature les largesses dont elle-même et son amant « en titre » sont comblés par Blanc.

Sur ces entrefaites, Weidmann les rejoint et s'installe également à l'hôtel des Quatre-Nations. Il prétend avoir découvert un produit de beauté pour la fabrication duquel il lui faudrait trouver les moyens de louer un local. Blanc propose 13.000 francs. On loue *La Voulzie*, le 12 juin. Weidmann s'y installe dès le surlendemain. Le 25 juin le couple Million-Tricot y transporte ses propres bagages et y séjourne jusqu'au 2 août, période au cours de laquelle est commis le tragique kidnapping de miss de Koven, que Million et sa maîtresse affirment avoir ignoré...

Au 2 août, Colette et Roger quittent Paris pour de longues « vacances ». Ils vont tout d'abord passer quelques jours auprès des grands-parents cambraisiens ; se rendent à Lyon, chez les tantes modistes, villégiaturent à Nantua, qui est un peu le pays d'enfance de Roger. Les voyageurs s'offrent également quelques beaux jours sur la côte d'Azur (où Million achète, à Cannes, le revolver 6/35 qui a tué Le Blond), puis ils reviennent le 1^{er} octobre à Paris, où ils s'installent au Nice-Hôtel, rue de Bercy.

C'est alors que se « combine » l'affaire Le Blond. Le 10, Million et Colette retournent habiter à *La Voulzie*. Le 16, c'est le drame ; le 19, la fuite avec Jean Blanc, pour la Côte d'Azur et pour Nantua, d'où les complices de Weidmann reviendront deux mois plus tard, pour se mettre à la disposition du Parquet de Versailles.

Weidmann avait fait du cadavre, pendant ce temps-là. Je l'ai su par les journaux...

— Pourtant, coupe le juge, Weidmann vous accuse formellement d'avoir tué.

— Il ment comme un monstre qu'il est !

— Autre chose : le revolver de Weidmann est un 7,35, alors que Le Blond fut tué par un 6,35, calibre qui correspond à l'arme que vous avez rapportée de Nantua, dans votre valise.

— En effet, ce revolver que j'avais acheté à Cannes se trouvait dans la même valise, à *La Voulzie*, mais je ne comprends pas comment il a servi au meurtre de Le Blond. Si Weidmann l'a utilisé, c'est qu'il me l'avait soustrait, pour le replacer ensuite où il l'avait pris...

Pourquoi n'a-t-il, pas plus que Colette, avisé la police de la tragédie qu'il avait « vue » ? Parce que Weidmann les avait menacés tous deux de les abattre s'ils révélaient son forfait...

N'empêche que ce fut Weidmann qui les reconduisit à Paris, le surlendemain du drame (18-10). Ça démontre qu'il ne tenait pas autant que Million le dit, à les garder à sa discrétion.

Le 18, Colette et Roger rejoignent le père Million dans la soirée, au restaurant de la rue Amelot. Ils lui narrent l'assassinat de Le Blond, selon leur version. Le père Million engage le couple à se mettre à la disposition de la justice. Avant de prendre une décision, on convoque Jean Blanc. Il s'oppose, d'après le père Million, au sage conseil de celui-ci, car il est amoureux de Colette et ne veut pas qu'elle aille en prison. D'après Roger Million, on dit simplement à Blanc que son copain et Colette sont déprimés et ont besoin de grand air, sans fournir plus de détails. Jean Blanc propose un voyage sur la Côte d'Azur. On y passe huit jours ; puis on excursionne dans les Alpes et l'on s'installe à Nantua, jusqu'au lendemain de l'arrestation de Weidmann.

Ainsi, après chaque assassinat, le trio Blanc, Colette Tricot, Million s'en va faire un tour dans le Midi, fuyant les émotions malsaines...

Interrogatoire du père Million

Il fournit sur l'enfance et l'adolescence de son fils, les renseignements qu'on a lus. Il reconnaît qu'il a connu « Monsieur » Eugène, client fidèle du restaurant de la rue Amelot et copain intime de Roger, sur lequel il avait beaucoup d'influence.

Million père n'a connu la vraie personnalité de l'Allemand qu'au surlendemain de l'assassinat de Le Blond, quand Roger et Colette arrivèrent, vers 10 heures du soir, tout bouleversés, pour lui raconter le drame commis, d'après eux, par Weidmann. Colette convoqua immédiatement Jean Blanc par téléphone. On tint, en sa présence (contrairement aux déclarations de Roger Million), conseil de famille, pendant toute la nuit. Le père Million engagea le couple à déposer à la police. Il écrivit jusqu'à l'aube

L'interrogatoire de Million

par F. DUPIN.

Il demanda à être extrait de la prison en costume de ville, pour comparaître devant le juge d'instruction. Ce n'est pas qu'il se soucie de déférence à l'égard du magistrat ; mais il sait que les photographes sont à l'affût sur son passage et ne veut pas que ses « amis » voient son portrait dans les journaux sous l'aspect d'un prisonnier.

Il gravit l'escalier, sous les yeux des reporters, avec un sourire forcé et narquois. Pendant quatre heures, il subira un questionnaire serré sur son emploi du temps depuis son élargissement de la prison de Francfort.

Vers 17 heures, Million prend quelques heures de repos dans la salle d'attente des détenus. Il est étroitement gardé. On lui apporte un seau hygiénique, car c'est la mesure adoptée depuis que (le mois dernier), un inculpé en cours d'instruction a tenté d'enfermer son garde dans les lavabos, pour s'enfuir du palais de justice.

Puis, l'interrogatoire reprend et se prolonge jusqu'à 21 heures. Million est « cuisiné » sur les diverses affaires tragiques constituant le dossier « Weidmann et Cie ».

Affaire de Koven : Million prétend ne l'avoir su que bien après le meurtre. Ce jour-là, il était absent de *La Voulzie*, ainsi que Colette (ce que Weidmann a d'ailleurs affirmé). Quant au chantage exercé sur la tante de la victime, il prétend s'être borné à demander, de la part de Weidmann, à un chauffeur de taxi, d'aller chercher un « paquet » à l'adresse de l'Américaine. Il croyait, dit-il, qu'il s'agissait de lettres d'amour.

Affaire Couffy : Il n'y a pas été mêlé non plus.

— Et l'auto, demande le juge, vous l'aviez pourtant vue à *La Voulzie* ; et vous saviez que Weidmann n'était pas assez riche pour s'en acheter une, puisqu'il avait emprunté de l'argent à Jean Blanc.

— Si ! Je croyais que Weidmann avait quelques sous, vu son élégance et le bien-être dans lequel il vivait à *La Voulzie*. Je pensais que cette voiture avait été acquise d'occasion et ne m'en suis pas demandé davantage.

Affaire Keller :

Million nie tout en bloc. Il ignorait même le nom de la victime avant que son avocat lui eût appris que Weidmann l'accusait d'avoir participé au meurtre de la jeune femme, à la Caverne des Brigands.

— Si Weidmann m'accuse de ça, c'est un monstre ! glapit l'inculpé. Si sa mère était là, il se rétracterait et dirait toute la vérité, car il m'a toujours dit qu'il adorait sa mère. En tout cas, j'affirme et je maintiens que je n'ai ni vu ni connu Mme Keller.

— Et la Caverne des Brigands ?

— Oui, je la connais. Pour y avoir fait des pique-nique au printemps dernier, avec Weidmann, Colette et Blanc. Colette apprenait à conduire l'auto de Jean Blanc, dans ces parages de la forêt de Fontainebleau...

Affaire Le Blond : Il reconnaît qu'il a pris le nom de Pradier et s'est présenté chez Le Blond avec Colette. Mais il s'acharne à affirmer qu'il croyait agir honnêtement en servant d'intermédiaire à Le Blond et à Weidmann. Celui-ci lui avait dit qu'un Américain lui avançait 40.000 francs pour monter une affaire. Donc, il lui avait paru très plausible que Weidmann et Le Blond s'associassent, encore qu'il ne sût pas trop dans quel but. Quand le drame s'était produit, il en avait été le premier surpris...

— Weidmann m'envoya chercher des papiers dans sa chambre, pendant qu'il s'entretenait avec Le Blond. Soudain, j'entendis le coup de feu. Je revins, bouleversé. Weidmann me frictionna le visage avec du vinaigre pour me faire revenir de ma défaillance ! Après, je me suis allongé, car je n'avais plus de force. J'ignorais ce que



Les inspecteurs Bourdin et Grassieu transportèrent à Versailles un encombrant butin de perquisition ; un agent découvrait au pied d'un arbre, gravés au couteau, les premières lettres du prénom et du nom de Roger Leblond. Dans le même jardin, voisinaient les cercueils de Miss de Koven et de Frommer. M. Gégnasse, jardinier employé par Weidmann (ci-contre) n'avait rien remarqué d'anormal.

Reportage photographique
DETECTIVE

Marcel Carrière, Walter Gillett

LE TUEUR... LE TU

toutes les confidences qu'il avait reçues, pour verser ce manuscrit au dossier du juge d'instruction. Mais Blanc s'opposa véhémentement à adopter sa manière de voir. Il conseilla la fuite et décida qu'on partirait dès le lendemain. Alors, à l'aube, le père Million brûla le papier où il avait consigné le terrible récit de son fils ; et il se résigna au silence, croyant que son « devoir » de père le lui commandait...

— J'ai appris aussi, ce soir-là, dit-il aujourd'hui, le meurtre de miss de Koven, de Mme Keller et du chauffeur Couffy (alors que Roger Million prétend, de son côté, avoir ignoré ces forfaits), mais j'ai pensé que si j'en parlais, le secret de l'affaire Le Blond serait également découvert et que je perdrais ainsi mon enfant. C'est pourquoi je me suis tu depuis si longtemps. Hélas ! c'est aussi pourquoi Weidmann a pu commettre, depuis, deux nouveaux crimes. Ah ! que je regrette...

On a fouillé le placard qui lui est réservé au restaurant de la rue Amelot, ainsi que la chambre qu'il occupe chez les Guichonnet, rue des Filles-du-Calvaire. De nombreuses lettres et photos ont été saisies, pour des vérifications postérieures. Pour le moment, on a retenu surtout le double de la lettre que Roger Million (alors à Nantua) écrivait au commissaire central de Lyon, pour lui demander le permis d'armes concernant son revolver



On entreprit vainement de nouvelles fouilles à La Vouizie pour retrouver d'autres cadavres. — Les inspecteurs Bourquin, Vedrennes et Poignant considèrent comme trophée le revolver de Weidmann — M. et Mme Destruel reconnuent dans la profusion des pièces saisies chez le tueur, du linge et des vêtements qui leur avait été volés — Mlle Georgette Duprez, amie passagère de l'Allemand, qui nous a donné l'exclusivité de ses confidences.

6/35. D'autre part, il est à signaler que les lettres de Roger Million à son père commencent ainsi : « Mon cher Jean », « Mon vieux Jean », « Vieux Jean »...

Weidmann gaucher

Couffy, Mme Keller, Frommer et Lesobre ont été abattus chacun par une balle qui, tirée au sommet et très près du milieu de la nuque, s'est logée dans la région de l'orbite droite et est ressortie par l'œil droit. La trajectoire allant légèrement en biais à travers le crâne, il se trouve donc établi que, placé juste derrière ses victimes, comme il l'avait dit, l'assassin s'est servi de la main gauche, Weidmann étant justement gaucher ; il est ainsi confirmé que c'est bien lui qui tua Couffy, Mme Keller, Frommer et Lesobre.

Par contre, les balles qui frappèrent Le Blond à la nuque, se logèrent, l'une dans la région de l'orbite gauche, l'autre à droite. Ayant été visé, par derrière, presque au même point, il apparaît donc qu'il a été abattu par un droitier et non par un gaucher. Cette constatation rejoint la déclaration de Weidmann, selon qui Le Blond fut tout d'abord visé par Million, puis abattu par lui-même.

D'ailleurs, il y a un point tout à fait notoire en faveur de cette version de l'assassinat de Le Blond : c'est que Weidmann tua généralement ses victimes du premier coup, alors qu'il fallut deux balles pour mettre à mort le malheureux « courtier » en publicité théâtrale.

De plus, Le Blond a été tué par deux balles 6/35, alors que le revolver de Weidmann est de 7/35. L'Allemand a dit qu'il avait pris l'arme de son complice après le coup maladroît de celui-ci. Une fois de plus, ses déclarations sont conformes aux constatations.

Million et ses deux tentatives de chantage et d'assassinat

par Hubert BOUCHET.

JEAN Million père, lorsqu'il épousa Alice Gorrard, était à cette époque habile ouvrier ébéniste. Sa femme lui apportait en dot l'importante maison de meubles où il travaillait. Mariés sous le régime de la communauté, Million père devint donc copropriétaire de la firme. Il ne la dirigea pas longtemps. Ayant trouvé un acquéreur convenable, il vendit magasin, ateliers et fournitures pour une somme rondelette (on parle de 600.000 francs).

Million père s'en fut alors à Sens où il monta une exploitation de forêts et débitage de bois, quai des Abattoirs, en association avec M. Simon, entrepreneur de peinture. L'affaire connue des vicissitudes et fut finalement dissoute.

Million père mit ensuite ce qui lui restait de sa petite fortune dans une société, s'occupant de ventes de bois dont il devenait administrateur délégué. Il y fit admettre son fils comme secrétaire correspondant.

Indélicatesse

Le caissier de la société prenait soin, chaque soir, en faisant son bilan journalier, de noter soigneusement ce qui restait dans ses tiroirs : billets de banque et menue monnaie. Il s'aperçut, au bout de quelque temps (le fils Million était entré récemment) que des sommes variant entre 1.000 et 1.500 francs disparaissaient hebdomadairement.

Les soupçons se portèrent sur un aide-comptable, M. R., actuellement secrétaire d'une société en Seine-et-Marne, homme d'une probité et d'une conscience professionnelle insoupçonnables et inattaquables. Naturellement, celui-ci put prouver facilement sa bonne foi, mais Million revint à la charge, les vols continuant. M. R. fut à la veille de se suicider, les soupçons étant pour lui intolérables. Enfin, un jour, pris la main dans le sac, et niant malgré tout l'évidence même (le fait est à noter) le jeune Million fut remercié. On ne porta pas plainte et on se sépara en même temps de l'administrateur délégué.

Chantage à main armée

Roger Million vient à Paris. Les places sont difficiles à trouver. Le chômage sévit dans la corporation et le jeune homme n'a pas de certificats tellement élogieux. Et puis il veut vivre sa vie. Il change de « femme » et d'hôtel avec une désinvolture et une assurance de « petit homme » affranchi.

Les meubles où il a passé ont souvenance encore de cet inquiétant éphèbe rossant ses compagnes, se couchant et se levant tard n'ayant pas de situation bien définie et vivant de quoi ?

Car le trafic des devises n'eut qu'un temps, et les petites combines du jeune homme se situaient tout près des trottoirs.

Et, bref, les affaires allaient mal. Il fallait tenter un coup. Ceci se passait aux environs de Noël 1934. Roger Million habitait à cette époque, 55, rue Compans.

Sa famille avait un vieux commensal : le docteur Gautherin. Il avait vu naître le fils et avait, à différentes reprises, soigné la mère, Mme Alice Million, d'une maladie nerveuse accentuée encore par des pertes sensibles subies dans les affaires malheureusement traitées par son mari.

Un matin de novembre, Roger Million sonna à la porte du praticien. Une vieille bonne vint lui ouvrir. Elle l'a vu déjà maintes fois, sa figure lui est familière. Classique attendue dans le salon où il feuilletait les vieilles collections de journaux, adversaires du morne ennui.

Enfin, on l'introduit. Le bon docteur s'avance, lui serre la main et lui demande : « qu'est-ce qui ne va pas ? »

L'autre a la bouche mauvaise, l'œil fulgurant (qu'on a pu lui voir à l'instruction lorsqu'on l'attaque dans une retraite qu'il croit sûre). Il répond néanmoins mielleusement : « Rien ».

Puis, brutalement, il sort un revolver et lance : « Il me faut de l'argent, vite, vite 100.000 francs. »

Le médecin n'en croit pas ses yeux. Néanmoins, il rétorque :

— « Mais, tu es fou. D'abord, je n'ai pas cette somme sur moi. Et puis, en voilà des manières ! »

— « Bon, je reviendrai. » Il n'insista pas. C'étaient ses débuts...

Il s'en fut en claquant la porte, laissant pantois le docteur Gautherin. Celui-ci songea :

« Lubie de jeune écervelé », et n'y pensa plus.

Il ne porta pas plainte.

Trois semaines s'étaient écoulées. Noël approchait. Million, sans cesse impécunieux, cherche encore un coup heureux à réaliser. Le terrain le plus propice lui semble toujours le cabinet médical du docteur.

Il y va un matin où la neige tombe. Il tousse à faire pitié dans l'antichambre si bien que la vieille servante, compatissante, lui dit :

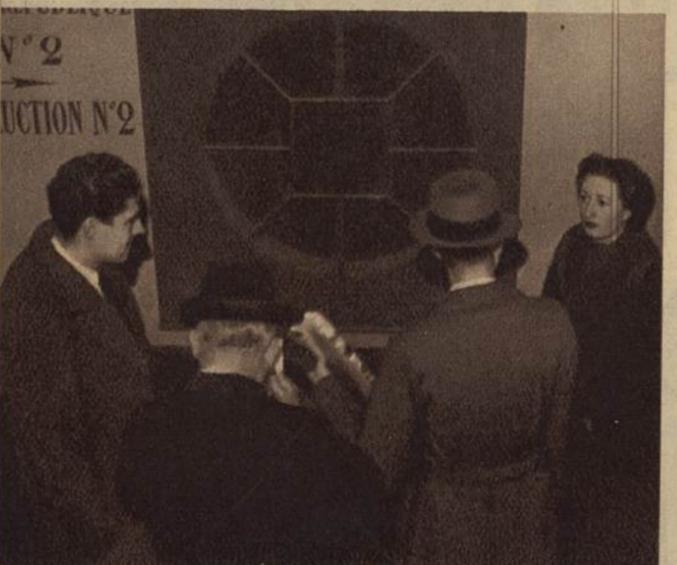
— « Eh bien ! vous en avez un rhume !... »

Le docteur, en ouvrant la porte de son cabinet de travail qui communique avec la salle d'attente a un haut le corps en le voyant.

— « Comment il a l'audace de se représenter ici ? » — Il entre, mais tousse, tousse à cracher ses poumons. Sa chétive taille se courbe, ses épaules se voûtent, il va rendre l'âme. Ce simulateur est parfait.

Le docteur Gautherin a oublié l'incident vieux déjà de trois semaines. Il n'a pas devant lui la petite crapule qui a essayé de lui soutirer de l'argent en le menaçant mais un malade grave qu'il faut soigner et guérir.

Il lui demande de se déshabiller. L'autre semble acquiescer, enlève sa veste, fouille dans les poches,



en sort un 6 m/m 35 et deux paquets de cartouches. Et l'antienne recommence :

— « Il me faut de l'argent tout de suite, ou je vous tue. » Ce disant il roule des yeux exorbités, sa bouche se tord dans un rictus, il serre les dents, et braque l'arme, le doigt sur la gâchette. Le docteur a peur cette fois :

— « Mais, combien te faut-il ? »
 — « 50.000. »
 — « C'est beaucoup. Je vais te signer un chèque de 2.000 francs. Je te donnerai le reste ensuite, demain, par exemple, si tu veux. »
 — « Entendu. Et surtout, n'avertissez pas la police, sans quoi gare. »

Le docteur attendit qu'il eût descendu l'escalier et le suivit des yeux dans la rue. Quand il se fut assuré qu'il était bien parti, il téléphona au Quai des Orfèvres. Il expliqua aux policiers la scène et indiqua la banque sur laquelle le chèque était émis.

Les inspecteurs cueillirent le gibier au gîte et le commissaire Guillaume l'interrogeait quelques instants plus tard.

Cela dura cinq heures. Il nia obstinément avoir voulu tuer le docteur et voulu faire de cette affaire de « gang » une affaire de mœurs. Puis, il prétendit que c'était le docteur qui l'avait menacé. Finalement, mis au pied du mur, il avoua avoir eu sur lui, en effet, cette arme, mais c'était « pour me suicider », en face d'un homme impitoyable.

Malgré cela le docteur intercédant encore en sa faveur, on le laissa en liberté provisoire. Il oublia de se présenter devant le tribunal correctionnel. Il écopa de deux mois de prison par défaut.

Il fit appel et eut plus de chance : un mois avec sursis ; seulement, il avait, au cours de sa déposition, affirmé que c'était son père qui lui avait indiqué un coup à faire et qui l'avait conseillé pour qu'il « sût s'y prendre »...

Attentat en chemin de fer

Un an passa, nous sommes en octobre 1935. La situation de Roger Million ne s'est pas améliorée ; celle de son père non plus. Celui-ci est en procès avec ses anciens associés, les comptes sont bloqués, les tribunaux étudient les dossiers...

En attendant, pour vivre, Million père vend des lacets sur la voie publique... Son triste rejeton, en fils affectueux..., s'inquiète de ces capitaux qui dorment, qui seraient bien mieux dans sa poche, et qu'une ordonnance de justice devrait bien rendre rapidement à la liberté. Il y pense, lui, il pourrait, de la sorte, « taper » son père et vivre sans ce perpétuel souci du lendemain.

A son amie du moment, qu'il quitte un matin de bonne heure et qui s'enquiert de ce départ matinal, il répond :

« T'en fais pas, je vais avancer les affaires du « vieux ! »

La blonde enfant ne comprend pas ces paroles sybillines, d'ailleurs. Elle se rendort avec la belle insouciance de la jeunesse. Si elle savait...

La partie adverse, d'un des procès de son père a comme conseil M^e Frileux, avoué à Sens. Roger Million se rend dans cette ville. Dans son esprit, c'est l'intransigeance de cet homme de loi qui empêche une solution rapide de cette instance. On va bien voir.

A Sens, il téléphone chez M^e Frileux. Il veut savoir ce qu'il fait. Il se présente, au bout du fil, comme un client éventuel :

« Hélas ! monsieur, nous regrettons, répond un clerc, M^e Frileux part pour Paris dans une heure. Qu'à cela ne tienne ! Il le tuera dans le train. »

L'avoué arrive à la gare. Il connaît le fils Million, mais il est à mille lieues de supposer que ce jeune garçon est là dans l'intention très nette de le supprimer.

M^e Frileux a pris place dans un compartiment de 2^e classe. Il a déplié soigneusement sa serviette, en a tiré des dossiers et les étudie consciencieusement. Il va plaider au tribunal de Paris : Un autre voyageur est assis en face de lui : c'est un Senonnais aussi.

Parfois les deux voyageurs échangent quelques mots, puis l'avoué se replonge dans ses travaux.

Million a passé et repassé plusieurs fois dans le couloir. Le vis à vis de l'homme de loi l'ennuie. Ce sera un témoin gênant. Tant pis.

D'un bond, il se précipite sur M^e Frileux. Il le prend au cou et cherche à l'étrangler. Mais, hélas ! pour lui Million, l'avoué est costaud et il lui faut lâcher prise. Le témoin, terrorisé, n'ose pas porter secours à l'attaqué !...

Voyant son coup manqué, Million saisit alors la serviette et les chemises remplies de papiers timbrés bleus et blancs et les lance par la portière. L'avoué a un réflexe et cherche à retenir les précieux documents. Roger Million en profite et lui saute encore au cou. Il serre à nouveau. Il n'eut pas plus de chance, la victime réussissant à se dégager.

Voyant la partie perdue, l'agresseur s'enfuit par le couloir. On arrivait à Montereau. M^e Frileux tira la sonnette d'alarme, mais les recherches des gendarmes de service en gare et des bénévoles policiers n'eurent aucun succès. Million était descendu en marche et avait disparu dans la campagne.



Colette Tricot dit, avoir connu Weidmann que sous le nom de Karrer. Une jeune femme de ce nom, retrouvée à Neuilly, affirma au Juge qu'elle ignorait comment l'Allemand avait usurpé cette identité. Le père de Million et ses amis Guichonnet furent à leur tour interrogés au Palais de Justice de Versailles.

L'avoué porta plainte entre les mains du parquet de Sens. Le père Million habitait déjà rue Amelot. Les enquêteurs hantèrent ces coins pendant longtemps, mais l'apprenti assassin ne se laissa pas prendre dans leur filet. Il évita d'aller voir « ce vieux Jean »... ; la police eut d'autres affaires, plus urgentes ou plus importantes : cette audacieuse agression ne fut jamais punie et semblait classée.



A Sens, nous avons rencontré un industriel qui connut bien Roger Million ; voici ce qu'il en pense :

« Il est lâche physiquement, malgré que les agressions commises par lui semblent indiquer qu'il a un certain cran. Mais, il a un don de persuasion incroyable. Avec ça, menteur et hâbleur. Jamais on ne lui fera rien avouer. Il niera tout, surtout l'évidence. On le trouva un jour, ici, dans un garage particulier, en train de déboulonner les roues d'une auto. Il en voulait (une histoire de femme) au propriétaire de la voiture. Son but était certain : créer, provoquer un accident très grave. »

« Il affirma qu'il voulait graisser les moyeux... Or, il ne connaissait M. X. que comme rival amoureux et ne lui avait jamais parlé. Cette sollicitude pour sa voiture paraissait tout au moins bizarre. »

Il ne démorait pas de son système spécieux de défense. Et l'affaire en resta là.

« C'est vous dire que magistrats et policiers auront du mal à le faire « mettre à table ». A mon avis, on ne tient pas encore sa tête de mauvais garçon. »

LES RESCAPÉES

Je l'ai échappé belle

par Georgette DUPREZ

Confidences recueillies par Hubert Bouchet.

MINCE, grande, blonde platinée, élégante dans son tailleur noir, Mme Georgette Duprez ne semble pas tellement émue de son aventure. Pourtant, à l'évocation de certains souvenirs précis, et qui lui apparaissent maintenant macabres, elle tressaille et fait, de sa main fine, un geste pour chasser le cauchemar.

— Je l'avais rencontré au mois de septembre, dans un café proche du pont des Batignolles. Il me dit qu'il m'avait remarquée et que je lui plaisais. Les fadaises de certains quidams m'ennuient. Lui, sa voix était douce,

timide, implorante même. Enfin, il était beau garçon, bien habillé, distingué. En un mot, il réunissait toutes les qualités qu'une femme aime à trouver chez un homme.

Il s'exprimait bien dans notre langue, à condition de parler doucement. Comme je lui demandais, malgré tout, à cause de son léger accent, sa nationalité, il me dit :

— Mais, je suis Français. Seulement, mes parents m'ont envoyé tout jeune au Canada : c'est ce qui explique mon accent.

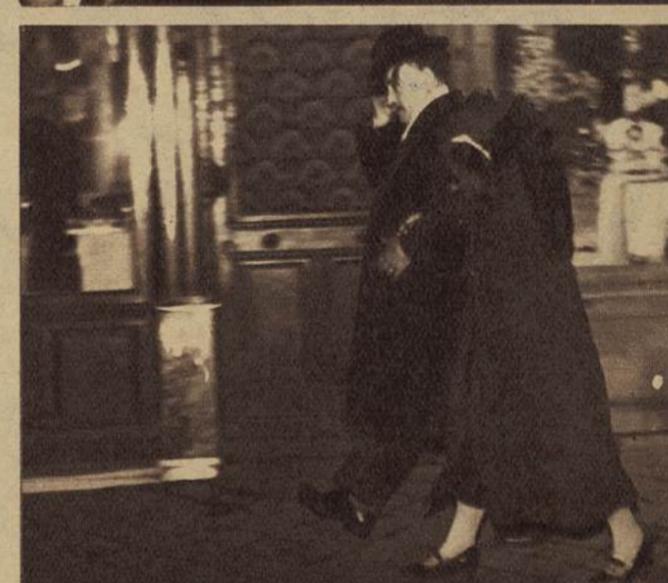
Il ajouta :

— Je suis d'ailleurs rentré depuis peu — quatre mois à peine — et Paris me semble une grande ville où je suis perdu.

— Vous n'avez donc pas d'amis ?

— Si, ce sont des voisins qui habitent près de ma villa, à la Celle-Saint-Cloud. Ils sont charmants. Mais, ce sont seulement des amis... C'est une amie que je voudrais de qui je ferais plus tard ma femme.

(Lire la suite en page 10)



LE TUEUR...

TOUTES les grandes forêts de France sont pleines de mystères, de drames et de légendes. Deux surtout sont particulièrement riches en souvenirs ou en traditions. La forêt de Paimpont, en Bretagne, est restée peuplée de ses fées, de ses enchanteurs, de ses lutins et de ses bêtes fantastiques. La forêt de Fontainebleau, tout au contraire, doit à sa proximité de Paris d'être depuis longtemps débarrassée de son merveilleux et d'être devenue le théâtre de toutes sortes de crimes, d'événements étranges, de duels tragiques, d'actes de banditisme, de rendez-vous mystérieux. Il serait vain de vouloir dénombrer tous les cadavres meurtris, tous les trésors, tous les secrets enfouis sous le silence de ses arbres millénaires.

En cette seule année 1937, qui se termine, trois infortunés dont la fin tragique a mis en émoi le public et tenu longtemps l'actualité en éveil, trois corps mutilés qui reposent aujourd'hui côte à côte dans le petit cimetière de Fontainebleau, y ont été découverts en mai, Pierre Decormis, dit *Pierrot-le-Boiteux*, victime d'un obscur règlement de comptes entre tricarts; Mme veuve Renard, de Nice, victime de sa folie, sans doute tuée par ses fantômes, mais dont la police a été incapable de reconstituer les dernières heures, soit qu'elle fût tombée d'un train, soit qu'elle fût venue à pied, à travers la forêt, sur le ballast où l'on ramassa son cadavre coupé en deux; Jeannine Keller, enfin, l'enterrée de la *Caverne des Brigands*, sixième victime d'Eugène Weidmann, dans l'ordre de ses aveux, sa quatrième victime dans l'ordre de ses monstrueux forfaits.

Ainsi, chaque année, la forêt de Fontainebleau sert de décor grandiose à une demi-douzaine de mystères sanglants, dont il serait aussi vain que fastidieux de vouloir dresser la liste. Chacun de ses carrefours rappelle — dit-on — une page de notre histoire. Et, plus souvent encore, sans doute, une page des causes célèbres : assassinats, drames étranges, brigandages, duels secrets. Voici les plus curieux.

Saint-Louis et les brigands

Forêt de Bière — dont Chailly-en-Bière conserve le souvenir — tel était jadis le nom de la forêt de Fontainebleau, qui ne dut de conserver intégralement sa vaste superficie — 17.000 hectares — qu'aux premiers rois de

Ala leur des torches, on découvre le cadavre de Janine Keller dans la Caverne des Brigands. Mais au cours des siècles, la forêt de Fontainebleau a recélé d'autres cadavres, d'autres mystères...

CAVERNE
DES
BRIGANDS



France, Capétiens, Valois et Bourbons des premières monarchies qui la comptaient dans leurs domaines et en firent leur chasse entre toutes préférée. Des arrêts très sévères en défendirent l'accès aux bûcherons.

Mais, en parlant des Capétiens, nous venons d'entrer dans le vif, si l'on peut dire de notre sombre sujet. Le bon Louis IX faillit, en effet, perdre la vie de la plus infâme manière en forêt de Fontainebleau.

Le 22 janvier 1264, Louis IX étant à la chasse dans cet immense domaine, qui, on le devine, n'était pas aménagé de larges allées comme aujourd'hui, se trouva soudain séparé de sa suite, dans l'ardeur qu'il avait déployée à forcer une biche.

Le jour étant encore haut, il ne s'inquiéta pas outre mesure de sa solitude et s'orienta en direction de la table du Roi, pour prendre le chemin du retour. A ce moment, une bande d'horribles brigands, cachés derrière de gros chênes, bondirent vers lui et le tirèrent à bas de son cheval, tandis que d'autres brigands assommaient ses fidèles lévriers.

En dépit du nombre des assaillants, Louis IX se releva, mit en fuite ou étendit au sol, à coups de rapière, les plus décidés, et recula lentement entre les arbres, tenant la horde sinistre en respect. Il espérait que les échos de cette lutte inégale seraient entendus des siens lancés à sa recherche.

Mais déjà le bon roi, toujours ferrailant, était parvenu, à reculons, au sommet d'une colline, s'était adossé à une grosse roche, et sa suite n'arrivait pas. La situation du monarque devenit critique, car les brigands avançaient en audace et en nombre. Louis IX leur jeta alors sa bourse pleine de pièces d'or et pendant que les malandrins se baissaient avidement sur ce butin le roi se mit à sonner du cor.

Sa suite, enfin guidée par ces accents de détresse, accourut, délivra son prince et cerna les brigands qui furent taillés en pièces jusqu'au dernier, ce qui leur évita sans doute une plus horrible fin. Ce bienheureux secours répondant aux appels du cor n'avait sans doute rien de miraculeux, cependant Louis IX le jugea tel et, en action de grâces, le roi fit bâtir, sur la butte, une chapelle et un ermitage qui lui furent dédiés en 1297, après sa mort, lorsqu'il fut devenu saint Louis.

Vision d'épouvante : L'Homme noir

Ces pieux édifices dont plus rien ne subsiste aujourd'hui — en raison d'épouvantables crimes que nous raconterons bientôt — furent consiés à un chapelain du roi dont les bénéfices consistaient en deux muids et deux setiers de froment à prendre sur le domaine royal de Melun.

Les chapelains de la forêt passèrent bientôt pour sorciers. On prétendit qu'ils détenaient le don de lire dans la destinée du roi. C'est ainsi que Henri IV, qui sacrifiait volontiers aux croyances populaires, ne venait jamais chasser à Fontainebleau sans visiter l'ermite de la butte Saint-Louis.

Le 12 août 1598, Henri IV s'était ainsi arrêté chez le saint homme de l'ermitage, qui lui conseilla d'abandonner, ce jour-là, les joies de la chasse.

— Bon père, que voulez-vous qu'il m'advienne en si nombreuse compagnie ? répondit le roi, en riant.

Et la chasse princière continua.

« Or, ce 12 août 1598 — c'est maintenant le vieil historien Pierre Mathieu qui parle — le Roy, accompagné de ses seigneurs, étant parvenu dans la route de Moret, entendit un grand bruit de personnes qui donnaient du cor assez loin de lui, les jappements des chiens et les cris des chasseurs, bien différents des siens et éloignés de lui d'une demi-lieu. En un instant, ce bruit se fit entendre près de lui. Sa Majesté, surprise et étonnée, envoya le comte de Soissons et quelques autres pour découvrir ce que c'était. Et aussitôt ils entendirent ce bruit près d'eux, sans savoir d'où il venait, ni qui c'était, sinon qu'ils aperçurent dans l'épaisseur de quelques broussailles, un grand HOMME NOIR, fort hideux, qui leva la tête et leur dit :

Les mystères

de la
forêt
de

FONTA

« — M'entendez-vous ?
« Ou selon d'autres :
« — Amendez-vous !

« Ce qu'ils ne purent distinguer, étant saisis de frayeur. Et aussitôt ce spectacle disparut. Ce qui ayant été rapporté au Roy, sa Majesté s'informa des charbonniers, bûcherons et bergers qui sont ordinairement dans cette forêt, s'ils avaient déjà vu de tels fantômes et entendu de tels bruits. Et ils répondirent qu'assez souvent il leur apparaissait un grand HOMME NOIR, avec l'équipage d'un chasseur, et qu'on l'appelait le GRAND VENEUR. »

Sur ce rapport, ajoute l'historien Michelet, le roi rentre au château, craignant quelque embûche. La chose fut racontée partout et les dévôts de Paris ne manquèrent pas d'assurer que l'HOMME NOIR avait voulu dire au roi : « Amendez-vous ! » c'est-à-dire : « Devenez sage et quittez votre maîtresse. »

Henri IV mourut assassiné. Et l'on raconte que Louis XVI, étant à la chasse, eut cette même funèbre vision, peu de temps avant la Révolution. L'HOMME NOIR hante-t-il toujours la forêt de Fontainebleau ? C'est, en tout cas, un fantôme qui a eu longue vie puisqu'il apparut, pour la dernière fois, en 1926, à une nurse anglaise en villégiature à Barbizon. Mais en 1598, le roi Henri IV n'étant pas catholique de cœur, de bonnes âmes s'empresèrent de colporter que l'HOMME NOIR était le diable. Pour les chasseurs il est toutefois resté le GRAND VENEUR, fantôme dont un des carrefours de la forêt porte le nom.

L'ermitage maudit

Mais revenons à l'ermitage fondé par saint Louis, en 1264, et à son chapelain. Quelques pauvres forestiers, jusque-là éloignés de tout et de tous, n'avaient pas tardé à venir planter leur cahute à proximité de la chapelle. Le voisinage d'un prêtre leur ôta le souci de courir à la ville pour sauver l'âme d'un moribond et l'ermitage attirait des visiteurs auxquels ils pouvaient vendre les fruits de la forêt.

Malheureusement, l'aisance appelle l'envie, et les brigands, les truands, les soldats sans capitaine n'oubliaient jamais de faire un détour par les Hautes-Loges. En 1688, deux bûcherons avaient ainsi été égorgés dans leurs cabanes ; vols et rapines se succédaient. Le 23 mai 1699, le fameux bandit Hérissé avait attaqué et dévalisé, au bas de la butte Saint-Louis, un marchand de Fontainebleau, Nicolas Pauly, porteur de 18 écus d'or. Hérissé fut pris et pendu.

Le 2 juin suivant, jour de son supplice, on découvrit, assassiné dans l'ermitage, le chapelain René Boulin de Fontenelle, crime qui souleva la réprobation de tout le Gâtinais... en même temps qu'un conflit de juridiction entre le prévôt de Fontainebleau et le prévôt des maréchaux.

Ce dernier eut gain de cause, mais il ne fut pas plus heureux que son antagoniste pour s'emparer du coupable. Cependant le roi ne l'entendit pas ainsi. Comme il était vraisemblable que l'assassin de son chapelain habitait le hameau — les brigands ne s'attaquant pas aux prêtres, en cette dévote époque — il rendit un curieux arrêt par lequel il ordonnait à la fois la destruction de l'ermitage et du hameau :

« Le sujet qui a porté feu Louis XIV, écrit dans ses mémoires le seigneur de Masingi, en 1716, de faire démolir cet hermitage provient de ce que l'hermite, qui était de l'ordre des Mathurins, se familiarisait avec les paysans et les paysannes des lieux circonvoisins en allant boire et manger chez eux et les recevant de même à son hermitage, étant reconnu avoir de l'argent qui lui provenoit de ses quêtes et des pèlerinages du peuple, fut assassiné dans sa chapelle proche de la porte, le 2 juin 1699, mais quelque perquisition qu'on ait pu faire, il a été impossible d'en découvrir les auteurs, cependant qu'on eut soupçons de certains habitans du hameau des Hautes-Loges ledit hameau fut démolé ainsi que l'hermitage qui occupoit la croupe de ladite colline, où il était construit. »

res

Fontainebleau

C'était, là, de la justice turque ! Toutefois, l'arrêt ne fut pas immédiatement exécuté. Un nouveau châtelain sollicita la charge. A son tour, il tomba sous les coups d'un assassin le 10 septembre 1709, et en janvier 1710, la chapelle et le hameau furent rasés de fond en comble. Nous avons pu découvrir, dans les archives de Seine-et-Marne, un jugement de 1646, qui condamnait François Ménard, de Bois-le-Roi, à être pendu par les pieds pour « s'être défait de sa culotte » dans la chapelle de Saint-Louis.

La fausse « caverne » des brigands

Signalons, au passage, que le carrefour de la forêt où se croisent la route Zamet et la route de Vidossang rappelle le tragique souvenir du duel qui opposa, en cet endroit précis Jean Zamet, seigneur de Beauvoir et de Casabelle, à M. de Vidossang, âgé de vingt-trois ans, qui avait provoqué lui-même ce cartel où il trouva la mort, pour avoir été raillé de mal danser la *gaillarde*, au bal des filles de la reine. A cette date, les duels étaient punis de mort. Mais Henri IV gracia Zamet, valeureux capitaine qui devait peu après mourir pour lui dans une bataille.

Et nous arrivons maintenant à la trop célèbre *Caverne des Brigands* où fut retrouvé ensablé le cadavre décomposé de Jeannine Keller, une des victimes de Weidmann le tueur. Oui ou non, ces fameux brigands ont-ils existé ? Ont-ils vécu dans cette excavation des gorges de Franchard ?

Si l'on s'en rapporte aux archives, on apprend avec toute certitude que, aux environs de 1756, une bande de redoutables voleurs de grands chemins mettait le Gâtinais en coupe réglée. Son chef était un certain Donatien Thissier, né à Oncy, près de Milly (Seine-et-Oise), beau garçon, ancien élève du peintre Lancret qui aurait été « l'initiateur » amoureux de Mlle Poisson, la future marquise de Pompadour. La jolie jouvencelle et le jeune artiste auraient vu naître, de leur liaison secrète, une admirable fillette que sa mère aurait livrée très jeune, dans le Parc-aux-Cerfs, aux érotiques fantaisies de son royal amant. Et ce serait pour se venger de l'ignominie de Louis XV, que Donatien Thissier aurait pris la tête d'une horde de brigands, dévalisant les marchands, massacrant sans pitié les gentilshommes. Pendant trois ans la bande terrorisa la région de Barbizon, déjouant toutes les recherches, semblant se volatiliser littéralement devant la maréchaussée sur un certain point des gorges de Franchard.

C'est que la bande avait découvert une tanière insoupçonnable, dans une caverne creusée dans les rochers, par quelque cataclysme, et dont deux grosses pierres pivotantes dissimulaient les deux issues. Mais, au mois de novembre 1757, il fit si froid, que les bandits allumèrent un feu dans leur repaire. La fumée s'échappant par une fissure de la roche, exactement au-dessus de l'endroit où reposait Jeanne Keller, dénonça leur retraite. Ils furent aussitôt cernés par des soldats du roi. Mais ils se défendirent énergiquement. Tous ceux qui ne furent pas tués par les balles des soldats — et Thissier aurait été un de ceux-là — furent enfumés sous la voûte rocheuse, appelée depuis *Caverne des Brigands*. Ce châtement original aurait eu lieu le 13 novembre 1757.

Si non e vero... Malheureusement les archives indiquent que Thissier, arrêté à Melun, fut rompu vif à Melun. Aucun ouvrage sur la forêt ne parle d'ailleurs des brigands avant 1845. C'est seulement à cette date qu'il en est pour la première fois question dans les *Promenades* de Sylvain Denecourt, l'historien bucolique qui donna toute sa vie à « sa » forêt. Citons le passage :

« Nous descendîmes au vallon pour gagner le sentier qui conduit à la Caverne des Voleurs, caverne qui est pratiquée tout à fait sur le haut, et qui, sous le règne de Louis XV, a servi de repaire à une bande d'assassins. »

Enfin — qu'on nous pardonne de vouloir anéantir une légende qui demeurera tout de même éternelle — l'ancien tenancier de la buvette située à l'entrée de la caverne, a bien des fois avoué, à M. Félix Hébert, auteur d'un *Dictionnaire de la forêt de Fontainebleau* — paru en 1903 —

LE TUEUR...

que « c'était lui qui avait creusé la grotte sur les indications de M. Denecourt, le Sylvain ! » La cause est donc entendue.

Fusil contre pistolet

Si ces brigands « enfumés » ne sont qu'une plaisante fantaisie, née de la collaboration d'un poète et d'un gargotier, tragiquement vraie est l'hallucinante aventure dont le vicomte de Wall fut le héros et la victime, en 1787.

Dans la *Correspondance secrète sur Louis XVI*, de M. de Lescure, on lit, à la date du 6 décembre 1787 :

« Le comte de Wall, marié depuis six mois, à Mlle de Rohan-Chabot, avait disparu ces jours derniers. On vient de retrouver son cadavre dans la forêt de Fontainebleau. On dit qu'il s'est battu avec un Allemand dont il avait déshonoré la sœur sous la foi d'une promesse de mariage avant d'avoir épousé la fille adoptive de Mme de Rohan-Chabot. D'autres disent qu'il a été tué en duel par le comte de Damas. »

On ne s'attardait pas, autrefois, à se pencher sur les morts mystérieuses. Aucune enquête n'eut lieu et pourtant tout démontrait, non pas un duel, mais le plus lâche des assassinats.

Le vicomte de Wall s'était marié en janvier 1787. Peu après, il avait dû regagner sa garnison de Nancy, où il suivait des cours d'officier. Il en revenait plein de joie, le 25 novembre suivant, quand à son arrivée, il trouva chez lui une lettre, timbrée d'Allemagne qui l'attendait.

— En toute autre circonstance, cette lettre m'aurait causé bien de la peine, murmura-t-il à sa jeune femme, après l'avoir lue. Mais je suis, ce soir, trop heureux de vous voir !

Le vicomte ne parla pas un instant du contenu de l'étrange missive. Le lendemain, il gagna avec un jockey, la commune de Villejuif et, de là, poursuivit seul sa route après avoir renvoyé le jockey avec un mot pour son épouse :

« La lettre reçue était un cartel. Je ne puis vous indiquer le nom de mon adversaire. Pardon. A Dieu ou à demain. »

Parvenu à Fontainebleau, le vicomte de Wall descendit à l'hôtel de la *Galère*, remit tout son argent à l'aubergiste et partit enfin, seul, à pied, vers 9 heures du soir, au milieu de la forêt obscure, vers le point mystérieux, où l'attendait son adversaire.

On ne devait retrouver que son cadavre, le dimanche suivant, septième jour de sa disparition. Le corps était étendu sous un genévrier très bas, ayant dans sa main droite, sur sa poitrine, un pistolet d'arçon. Mais il ne s'était pas servi de cette arme.

Son front noirci de poudre, la large blessure de deux pouces qu'il portait à la tempe droite, prouvaient qu'il avait été abattu à bout portant, de deux charges de chevrotines. Un garde de la pépinière se souvint alors d'avoir entendu, au cours de la nuit du 26 au 27 novembre, deux coups de fusil.

Qui avait tué si lâchement le jeune vicomte ? On ne le sut jamais. Une croix de bois marqua longtemps l'emplacement fatal. La forêt de Fontainebleau comptait un mystère de plus.

Une aventure de Vidocq dans la forêt

Cette magnifique immensité d'arbres séculaires, héritage sacré des rois, faillit bien être nivelée par les bûcherons de l'an II. Un peintre célèbre, en en peignant les irremplaçables splendeurs, arracha la forêt de Fontainebleau à la « barbarie » de l'époque. Théodore Rousseau, en peignant les arbres de Barbizon, est ainsi entré deux fois dans l'immortalité.

Est-il besoin de dire que les brigands du Consulat, de l'Empire et de la Restauration, qui, las de « chauffer » les pieds des paysans, dévalisaient les diligences, trouvèrent aux carrefours de la forêt, sur les grand routes

de Sens et de Nemours, de fructueux « terrains d'opérations ».

C'est à Vidocq, le policier forçat, créateur de la première brigade de Sûreté, que l'on doit d'avoir anéanti pour toujours les associations de pillards qui infestaient les routes désertes de la forêt. L'histoire vaut la peine d'être contée.

Au début de 1824, un marchand de bois du nom de Bertrand, vint prévenir Vidocq, installé rue de Jérusalem, dans l'ancienne préfecture, que des individus qu'il connaissait par relations, étaient venus lui proposer d'attaquer avec eux la diligence de Nemours. Il consentit à accepter d'être de l'expédition, sous réserve de ne pas être inquiété et de toucher une prime pour ses révélations.

Vidocq, après avoir averti le préfet, décida de prendre la voiture de poste qui devait être attaquée, accompagné de quatre bagnards repentis qui lui servaient d'argousins. Le soir venu, ils se mirent en route et, arrivés dans la forêt de Fontainebleau, près du carrefour du Grand-Veneur, la diligence fut bien arrêtée par une troupe de malandrins, aux visages noircis de suie, et armés jusqu'aux dents. Mais avant qu'ils aient pu tenter quoi que ce soit, Vidocq et ses agents tiraient sur les bandits, un pistolet dans chaque main.

Le dénonciateur Bertrand, qui s'était présenté, le premier, à la portière où était Vidocq, afin de se faire reconnaître, feignit de tomber mort, et, pour que la méprise fut complète, son décès fut effectivement déclaré par le chef de la Sûreté aux registres de l'état civil de Paris. Quant aux brigands qui n'étaient pas blessés ou morts, ils furent tous capturés après une chasse épique dans la forêt.

Trois d'entre eux, Figeonneau, Ochart et Delaporte, furent guillotins à Paris, en place de Grève, le 26 avril 1824. C'est alors que Bertrand vint réclamer sa prime.

— Bertrand est mort ! s'exclama Vidocq, avec son sardonique sourire. La prime qui lui revenait a été partagée entre mes hommes. Si tu ne déguerpis pas d'ici, je te fais arrêter et condamner comme imposteur.

A la vérité, c'était bien lui, l'infâme Vidocq qui eût mérité d'être poursuivi pour semblable délit.

Emmanuel CAR.

Lire la fin des "Mystères de Fontainebleau" dans notre prochain numéro

La mise en page de ce numéro est de J.-G. SÉRUZIER.



WEIDMANN, LE TUEUR...

(Suite de la page 7)

Tout cela était dit sur un tel ton de sincérité, ses yeux, de beaux yeux noirs frangés de cils immenses étaient si suppliants que je me laissai prendre à cette prière ardente.

La glace était rompue. J'étais confiante. D'ailleurs, le ton des confidences était venu. Il me parlait de ses parents, de sa vie, de sa situation actuelle :

— Je vends des châteaux, pour le compte d'une société américaine. Mes directeurs habitent Paris, place de l'Opéra. Je gagne beaucoup d'argent et j'en gagnerai plus encore.

Ce disant, il avait sorti de son portefeuille de nombreuses photos représentant des villas, des maisons bourgeoises, des châteaux, sis dans la montagne, au bord de la mer, en plaine, un peu partout.

Le rêve continuait, Karrer (il m'avait donné cet état-civil) me semblait si sincère, si loyal ! Ceci se passait fin septembre. Puis, je cessai de le voir, à l'endroit de nos rendez-vous habituels, où il savait toujours me trouver...

Le 13 octobre enfin, il revint, en compagnie d'un monsieur qu'il me dit être M. Mouly. Ce dernier nous quitta d'ailleurs rapidement et je restai seule avec mon ami. Il était descendu d'une belle auto grise, conduite intérieure et il me dit en la montrant :

— Elle sera à toi si tu veux.

Il faut vous dire qu'entre temps, nos relations étaient devenues plus intimes.

Il me proposa de l'accompagner à sa villa, pour me la faire visiter, puisque je devais y vivre.

J'acceptai, bien sûr, et nous partîmes dans la grosse voiture grise. Il y avait, derrière, une volumineuse valise. Je lui demandai :

— Qu'est-ce que c'est ? Tu vas ou tu reviens de voyage ?

— Non, mais ça ne me gêne pas. Elle reste là en permanence.

Je n'insistai pas, l'affaire n'ayant aucune importance. Nous arrivâmes à la villa. Il faisait nuit : six heures en octobre... Karrer ne laissa pas la voiture devant la porte du jardin.

— Mais pourquoi, m'étonnai-je, la rentres-tu puisque tu dois la reprendre pour descendre à Paris dîner tous les deux ?

— Oh ! tu sais, le coin n'est pas sûr... On pourrait me la prendre. C'est déjà arrivé.

Il la rangea tout à fait derrière la maison. Cela ne laissa pas de m'intriguer, mais enfin, dans cette banlieue qu'il disait mal fréquentée... Un feu de cheminée achevait de mourir dans la salle à manger. Il faisait froid dans ce logis. J'enlevai néanmoins mon manteau. Il voulut me dévêtir complètement. Je refusai. En effet, je grelottais. Alors, avec des gestes calins, il m'aida à mettre sa robe de chambre.

— Je t'en achèterai une belle plus tard.

Puis, il enveloppa mes épaules frissonnantes d'un collet de fourrures qui me parut sans grande valeur.

— Nous allons faire un peu de musique, veux-tu ?

Il remonta le phonographe. Durant ce temps, je cherchai des disques qui me plaisaient. J'en trouvai plusieurs... C'était bon ces airs et ces chansons tendres à côté d'un beau garçon amoureux, je le croyais du moins.

L'audition achevée, il saisit deux grandes valises juchées sur une armoire :

— Viens voir.

Curieuse, j'approchai. Des chemises, des combinaisons, des bas, des mouchoirs fins m'apparurent, en vrac, les uns en bon état, les autres usagés.

— Ce sont des amies peu fidèles qui m'ont laissé tout ça. Tu n'as pas remarqué la quantité de souliers que je possède ?

En effet, il y en avait partout, des jaunes, des noirs, en daim.

— J'adore les chaussures, c'est une passion, ajouta-t-il.

Chez ce garçon coquet, soigneusement mis, ces détails vestimentaires ne me semblaient pas excessifs, je n'en étais pas surprise outre mesure.

Les meubles, par exemple, ne me plaisaient pas. Le vit-il dans mon regard ?

— Je suis ici en meublé : ils ne m'appartiennent pas. Quand tu seras là, j'en achèterai de luxueux, dignes de toi.

N'eût été la fraîcheur qui régnait dans ces pièces humides, j'aurais été parfaitement heureuse, d'autant plus qu'il me disait :

— Ces parures de soie que tu as vues ne sont pas belles. Je t'en offrirai de somptueuses, mais tu me les laissera choisir. J'aime à plonger les mains dans ces fanfre-luches.

Tout en parlant, il se changeait. J'admirais son corps musclé (il est très beau et très athlétique, je pensais aux sportifs américains).

— Que tu es bronzé ! lui dis-je.

— Oui, je suis allé passer des vacances dans le midi, tu aimes la mer ?

— Je ne l'ai jamais vue...

— Je t'y emmènerai. C'est splendide. Tu seras émerveillée.

L'avenir m'apparaissait tellement beau, mais Dieu ! qu'il faisait froid dans cette villa. Je le lui répétai.

— Partons, dis ? Je gèle ici.

— J'attends une dépêche et tu sais que, après 9 heures,

en banlieue, elles n'arrivent plus. Patiente encore un peu. Il voulut me montrer la cave.

— Et vous avez eu peur à ce moment-là ?

— Non, je ne pensais à rien. Mais la perspective d'une cave sombre et probablement glaciale ne m'enchantait pas. Il me tardait de partir pour trouver, dans Paris, un peu de chaleur dans un restaurant que je savais être confortable et où il avait promis de m'emmener.

En passant devant une commode, il ouvrit un tiroir et en sortit un revolver énorme. Alors, là, j'avoue que je tremblai. Il le remarqua :

— Ne crains rien. C'est une arme de la guerre. Elle est d'ailleurs démolie et incapable de rendre le moindre service.

N'importe ! je ne suis pas peureuse, mais cette vision m'avait fâcheusement impressionnée. Et une frousse irraisonnée s'empara de moi. C'est ce qui m'a sauvée, je crois... Bien qu'il n'eût en rien changé ses manières, ce n'était plus ça. Il me tardait de fuir ces lieux.

Neuf heures sonnèrent à un petit cartel. Je le lui fis remarquer.

— Partons, implorai-je, presque suppliante.

— Oui, dit-il. Tu as raison. Maintenant, le télégraphiste ne viendra plus.

Toujours prévenant, il m'installa dans la voiture et me déposa un instant plus tard dans un café de la porte St-Cloud.

— Je te laisse là quelques instants. Je retourne à la Celle-St-Cloud, demander un service aux Mouly.

Voulait-il revenir ? Je ne sais, puisque, avant de me quitter, il paya ma consommation. Je ne le saurai peut-être jamais, je vis au travers des glaces la voiture démarrer et se perdre dans la nuit.

Moi, je ne demandai pas mon reste. Je pris l'autobus pour rentrer chez moi, à Montmartre. J'avais la conviction inexplicable certes, mais certaine que j'avais échappé à un gros danger. Je ne m'étais pas trompée...

Anna Karrer, la « Ressuscitée »

De toutes les fausses identités dont Weidmann s'est servi en France, il a commencé par celle d'Eugène Karrer (né à Keppe, territoire de Belfort).

Le faux papier d'état civil qu'il présenta sous ce nom est un passeport qu'il s'est procuré par l'intermédiaire de Million, auprès d'un mystérieux Maurice, évoluant dans le milieu du Fouquet's. C'est avec cette identité falsifiée qu'il s'inscrivit tout d'abord à l'hôtel des Quatre Nations (rue Saint-Sébastien), et qu'il loua ensuite *La Voultzie*. A Paris, ses familiers ne le connaissent que sous le nom de Karrer, jusqu'au moment de son arrestation.

Au su de la retentissante affaire, la brigade mobile s'émeut de voir le territoire de Belfort donné comme lieu d'origine du pseudo Karrer. On cherche, sur la carte géographique, la localité de Keppe. Elle n'existe pas. Du moins à une lettre près. Keppe est certainement la déformation de Reppe, village effectivement proche de Belfort.

Des inspecteurs sont donc dépêchés à Reppe. Ils y trouvent une famille Karrer, mais dont aucun membre ne s'appelle Eugène. La seule personne connue de ces gens comme habitant Paris est leur propre fille et sœur, Anna, employée comme bonne depuis plusieurs années, chez divers particuliers successifs.

Anna a, justement, négligé d'écrire aux siens depuis quelques semaines. A-t-elle été également assassinée par Weidmann ? On s'inquiète. On lui écrit chez ses patrons de Neuilly, pour la presser de donner signe de vie et de déclarer si elle n'a pas perdu, transmis ou donné par force le faux papier utilisé par Weidmann, à de légères modifications près. Anna répond immédiatement qu'elle se porte le mieux du monde et qu'elle ne « voit » pas du tout comment le tueur de *La Voultzie* a pu usurper le nom de Karrer, car elle ne l'a jamais approché, pas plus que Million, Colette ou autres complices qui lui aient parlé de l'Allemand.



Germaine Duprez garde de sa visite à « La Voultzie » et de Weidmann un grand effroi rétrospectif.

Au Palais de Justice de Versailles, où elle se présente le samedi 18, elle nous soutient la même affirmation. Mais, pressée de questions, elle nous confie pourtant qu'elle sort fréquemment avec de joyeuses « copines », servantes comme elle dans les divers quartiers où elle a travaillé.

Il apparaît donc qu'à la faveur de sa désarmante bêtise, quelque trafiquant de fausses identités lui ait soutiré les renseignements qui permirent, à l'approximative, d'établir le passeport utilisé par Weidmann.

Weidmann à la prison

Rien de bien nouveau après son interrogatoire de lundi. Pour le moment, les enquêteurs recherchent surtout : quel était le fournisseur de faux papiers qui, par l'intermédiaire de Million et de certain barman lui procura de faux papiers ? Quels étaient les propriétaires des voitures (une quinzaine) qui fréquentaient *la Voultzie*, à tour de rôle ou en bandes ? Quelles étaient les correspondantes en relation avec l'Allemand, par le truchement des petites annonces ? Parmi ces dernières, on a retrouvé cinq noms (jalousement tenus secrets), grâce aux numéros et aux initiales inscrits dans les journaux et dans les agences postales privées. Les recherches se poursuivent activement pour retrouver trace de ces personnes ; mais, pour deux d'entre elles, la besogne des enquêteurs ne saurait aboutir à un résultat avant plusieurs semaines, sinon plusieurs mois, car il s'agit d'étrangères alléchées par des offres d'emploi de secrétaires ou de gouvernantes et qui sont peut-être actuellement dans quelque coin très éloigné... en Europe ou en Amérique.

Weidmann, au cours de son interrogatoire, a juré au juge que toutes ces femmes étaient vivantes et que, s'il refusait de livrer leurs noms à la publicité, c'était pour ne point les compromettre.

— si sur le fait que le cadavre de Roger Le Blond avait été retrouvé déchaussé, il dit : « Million désirait ces chaussures. Alors, je les ai enlevées. » On le questionne encore sur les annonces parues dans *l'American Express*, ayant trait à des demandes de gouvernantes : « Plus tard, monsieur le juge, plus tard, je vous expliquerai ; j'ai besoin de parler à mes avocats là-dessus. » Enfin, disons que, dans les scellés, on a trouvé une lettre du père de Million, adressée à Weidmann un mois après l'assassinat de Le Blond (que le père Million avait avoué samedi avoir connu) qui commence ainsi : « Mon cher ami... » et qui se termine par ces mots : « Bien cordialement vôtre. » S'ajoutant à ceci, on sait maintenant que le père de Million a été à *la Voultzie* lui-même pour reprendre les vêtements et les objets appartenant à son fils après l'assassinat de Le Blond. Et voilà, certes, qui n'arrange point la version d'un Million innocent de tout mais qui, néanmoins, prouve que Million était un lâche, capable de préparer un mauvais coup, dans l'ombre, de l'exécuter même, tout en s'efforçant d'en faire peser la responsabilité sur un autre.

D'ailleurs, la confrontation entre Million et Weidmann n'a pas eu d'autre résultat que confirmer ceci : que l'un est un homme terrible, criminel-né, tueur-type, et l'autre une basse et petite canaille, corrompue très jeune par de mauvaises fréquentations, mais très capable de faire ce qu'on appelle en argot de police ou de pègre un parfait « graisseur ».

Les autres opérations

Le commissaire Delgay, de la Sûreté nationale, a interrogé longuement, samedi, M. Mouly, locataire de la villa « Les Bégonias », à la Celle-Saint-Cloud toute proche de la villa « La Voultzie ». M. Mouly, quelques heures avant l'arrestation du tueur, déjeunait encore avec lui, M. Mouly, en compagnie de Jean Blanc et de Million, s'était livré, en 1935, au trafic des devises en Allemagne. Pincé, il réussit, lui, à être remis en liberté. Il retrouva Weidmann à Paris et c'est Weidmann qui lui indiqua la villa des « Bégonias ». Weidmann vivait presque en famille chez M. Mouly. Il y prit de nombreux repas et il y coucha même, une nuit. Il se servait fréquemment de l'auto de M. Mouly pour ses voyages à Paris, ce qui était, bien sûr, moins compromettant que d'utiliser celle (même maquillée) du malheureux Couffy. Cette partie de l'enquête résultera, à n'en pas douter, des surprises sur l'activité de la bande, M. Mouly étant certainement à même de fournir sur Weidmann et ses complices et sur leurs crimes, des renseignements de grand intérêt.

Les policiers à l'honneur

Cette semaine, quelques policiers ont été proposés pour des décorations. Pour l'affaire Weidmann, signalons que le commissaire Primborgne, dont l'éblouissante enquête a permis l'arrestation du tueur, va être nommé chevalier de la Légion d'honneur, ainsi que les commissaires Sicot et Pourcher, qui le secondèrent si intelligemment. Les deux inspecteurs : Poignant de la police d'Etat de Versailles et Bourquin de la 1^{re} Brigade mobile sont proposés pour la médaille d'argent. Pour cela, nous nous permettons d'élever une protestation : ces deux hommes ont risqué leur peau ; ils ont permis l'arrestation du plus grand criminel moderne. Cela méritait, à tout le moins, la médaille d'or. Ils ont eu tous les deux les mêmes mérites, Poignant ayant donné la main à son collègue Bourquin avant que d'être blessé, s'étant rué sur Weidmann, et ayant puissamment aidé Bourquin à maîtriser l'assassin. On aurait pu, croyons-nous, leur attribuer une récompense plus digne de leur haut fait : la médaille d'or, nous le répétons. Étonnons-nous aussi de ne point voir le commissaire Delgay, de la Sûreté nationale, honoré du grade de chevalier, lui qui a si puissamment aidé aux recherches de la vérité sur les rôles de Weidmann, de Million et de Mouly dans les crimes du Tueur. Pour l'affaire du C. S. A. R., le commissaire Roches, qui dirige la brigade criminelle de la P. J., est nommé chevalier. Le contrôleur Mondanel est promu officier, ainsi que le commissaire divisionnaire Nicolle.

WEIDMANN, le tueur...

Un ancêtre de Million fut « kidnappé » à Lyon

ROGER MILLION savait-il, en élaborant avec Eugène Weidmann, dans la prison de Francfort, les plans d'une association de « kidnappers » qui devait fonctionner à Paris dès leur commune libération — du moins est-ce le sinistre tueur de la Celle-Saint-Cloud qui l'affirme — que l'un de ses ancêtres avait été « kidnappé » de belle façon, à Lyon, en 1840, puis séquestré et mis à rançon sous menaces de mort ?

En matière de crimes, il n'y a, aujourd'hui, que des imitateurs. Mais où ce point d'histoire criminelle devient effarant, c'est que le premier enlèvement commis en France sur un citoyen dont la famille devait être mise à rançon l'ait précisément été sur Vincent Million, banquier à Lyon et arrière-grand-parent du complice d'Eugène Weidmann.

Un enlèvement inouï

C'est dans la *Gazette des tribunaux*, ce sévère et irréfutable recueil quotidien des faits divers du siècle dernier — si pareils à ceux d'aujourd'hui ! — que nous allons puiser tous les détails et tout le pittoresque de ce rapt oublié.

« Lyon, 19 décembre. — Un attentat inouï vient de jeter la consternation dans notre ville. Hier soir, vers huit heures et demie, M. Vincent Million, banquier et adjoint au maire de la Guillotière, après avoir été chercher au collège son fils, âgé de dix ans, regagnait son domicile, situé cours Bourbon, en suivant la rive gauche du Rhône, lorsque, arrivé en face du numéro 43, du quai de Retz, trois individus se précipitèrent sur lui, dont l'un s'écria, en l'abordant :

« Ah ! voilà notre homme !
« Aussitôt, son fils est jeté à terre d'une bourrade, tandis que le malheureux banquier est brutalement descendu de force, au bord du fleuve, et jeté, malgré sa résistance, dans une barque qui se trouvait amarrée à cet endroit du quai depuis six jours.

« Dès la première nouvelle de cet enlèvement, l'émoi a été général. Une embarcation de police s'est mise à la poursuite des ravisseurs de M. Vincent Million, mais la barque avait trop d'avance, il fut impossible de la rejoindre. »

Les pas sur la neige

Mais on n'allait pas tarder à apprendre ce que les « kidnappers » de Lyon, de 1840, escomptaient obtenir de leur prisonnier : une importante rançon. Tout d'abord, le lendemain matin, une immense stupeur s'empara des esprits. On ne pouvait admettre qu'au cœur d'une ville aussi vaste et aussi peuplée que Lyon, un père de famille, un magistrat municipal pût avoir été ainsi arraché à ses intérêts au cours d'un hardi guet-apens.

Mais la justice déploya en cette affaire un zèle remarquable, M. Jean-Louis Million, commandant du génie et frère du banquier enlevé, stimula les recherches de sa présence. Il monta en bateau avec les enquêteurs et explora les deux rives du Rhône en suivant le courant qui avait emporté, dans la nuit, l'esquif des ravisseurs.

En arrivant au fort de Ternay, les poursuivants aperçurent une barque abandonnée près de la berge, à un endroit d'où s'éloignaient les pas de plusieurs personnes, restés visibles dans la neige qui était tombée la veille. Ces traces se perdaient devant une cabane isolée située sur le coteau escarpé de Ternay, au milieu des vignes. La porte de cette cabane avait récemment été fracturée à coups de hache. A l'intérieur, on remarquait un reste de feu et, sur une mauvaise table, de l'encre et du papier.

« Tout s'éclaircit ! s'exclama M. Jean-Louis Million. Les bandits que nous recherchons ont conduit ici mon frère, pour lui faire signer, de force, quelque engagement et ils ont dû le remettre en liberté dès ce matin. Voyez ces pas qui regagnent la route de Lyon ? Je reconnais là les empreintes de ses bottines. Il ne nous reste donc plus qu'à rentrer à la Guillotière pour connaître de lui le signalement et sans doute aussi le nom de ses ravisseurs.

Ce devait être là un espoir rapidement déçu. En effet, M. Vincent Million n'avait pas reparu à son domicile du cours de Bourbon, à la Guillotière. Par contre, vers 9 heures du matin, un commissionnaire s'était présenté à sa femme, qui vivait des heures de mortelle angoisse, et lui avait remis une lettre griffonnée par son mari.

« Ne sois pas en peine de moi, lui écrivait le banquier, car il ne m'est encore rien arrivé de fâcheux. Surtout, ne tente aucune poursuite contre ceux qui me retiennent. Ma vie est entre leurs mains et s'ils apercevaient la police ou les gendarmes, ils pourraient m'arriver malheur. Ces « messieurs » me réclament 50.000 francs pour me rendre ma liberté. Mais comme la somme est trop forte, je n'ai pas voulu accepter leurs conditions. »

A cette nouvelle, l'indignation publique ne fit que s'amplifier. On rechercha le porteur de la lettre, mais cet individu était hors de cause. La missive lui avait été remise le matin même, sur les quais de Lyon, par deux hommes en casquette qu'il ne connaissait pas et qui l'avaient décidé à accepter de leur rendre ce service en l'éblouissant par un royal pourboire. Rien ne semblait donc mettre les enquêteurs sur une piste sérieuse, quand un associé de M. Vincent Million se présenta à eux.

« Je crois savoir qui a organisé ce guet-apens. C'est un certain Poncet, que M. Vincent Million et moi-même avions commandité autrefois dans une entreprise de bois, exploitée en Suisse. Poncet, paresseux et désordonné, dilapida tout l'argent que nous lui avions confié et le peu qu'il possédait lui-même ; l'entreprise fit faillite par sa seule faute et c'est nous qu'il accusa de l'avoir ruiné. Il perdit tous les procès qu'il nous intenta et jura alors de nous faire rendre gorge par la violence. Au mois d'août 1840, Poncet et un repris de justice, du nom de Collet, tentèrent de m'attirer dans un local vide de la rue des Prêtres où ils avaient préparé des cordes pour me lioger.

Mais la lettre d'appât qui m'était destinée se trompa d'adresse, et les deux bandits n'eurent que le temps de s'enfuir de ce local à l'arrivée des agents que j'avais alertés. Nul doute qu'ils ne se soient, cette fois, retournés contre mon associé, Vincent Million.

Claude Poncet était, en effet, originaire de Ternay, où il devait avoir gardé de solides amitiés. La journée du 19 au 20 décembre se passa toutefois en vaines recherches et, avec le début de la seconde nuit de la disparition de Vincent Million, l'inquiétude avait grandi de jamais le revoir vivant. Mais, vers 2 heures du matin, un nouveau messager se présenta cours Bourbon, porteur d'une nouvelle lettre du banquier qui rassura les siens.

« Surtout ne mettez la police sur mes traces, écrivait Vincent Million, sinon je suis perdu. Je pourrai obtenir ma liberté contre la somme de 10.000 francs en or, que je vous supplie de réunir le plus vite possible pour la remettre en secret à l'homme qui apporte ce mot. »

Ne pouvant réunir une telle somme à pareille heure, Mme Million congédia l'envoyé des ravisseurs de son mari en lui donnant 100 francs pour les bons soins dont il prétendait avoir entouré Vincent Million en cachette de ses complices. L'homme promit de revenir chercher l'argent à la fin de la matinée.

Pour rien au monde Mme Million n'aurait dénoncé le messager des ravisseurs. Et sans être le moins du monde inquiet celui-ci eût certainement pu rapporter à ses complices les 10.000 francs d'or exigés, s'il était revenu à l'heure indiquée.

Cet homme — on n'allait pas tarder à le savoir — n'était autre que le propriétaire de la maison de Ternay où Vincent Million était séquestré depuis la veille, un nommé François Gervais.

En revenant à grands pas vers Ternay, dans la nuit, Gervais retournait dans sa poche la pièce d'or de 100 francs que la femme du banquier venait de lui donner et il pensait que Poncet n'aurait jamais avec lui de telles générosités.

Il décida donc de dénoncer ses complices dans l'espoir d'obtenir l'impunité et de gagner d'autres pièces d'or en « récompense » de sa dénonciation libératrice. Au lieu de retourner directement à sa demeure où Vincent Million était prisonnier, il passa à la gendarmerie de Givors d'où il revint encadré et tenu à l'œil par quatre tricornes.

C'est Gervais qui frappa à sa porte, en criant le mot de passe convenu en patois, mais ce furent les gendarmes qui firent irruption dans la maison et libèrent aussitôt M. Vincent Million, attaché par des mouchoirs, sur un lit. Poncet, son lieutenant Collet et Jean Gervais, frère du dénonciateur, abasourdis par cette visite inopinée de la force publique se laissèrent appréhender sans opposer de résistance.

La rançon de la vengeance

Aucun des quatre malfaiteurs qui avaient participé à l'enlèvement de Vincent Million ne tenta de nier. Poncet répétait seulement :

« Si je suis devenu bandit, c'est pour me venger de Robert et de Vincent Million, qui m'ont « mangé » plus de cent mille francs ! »

Quant à ses trois comparses, ils reconnaissaient l'avoir aidé sur la promesse qu'il leur avait faite de partager avec eux la rançon qui serait extorquée par violence au banquier. Ils se donnaient bien le titre de « compagnons de la vengeance », mais, comme chez Poncet, l'intérêt était leur seul but et la cupidité leur seul guide.

C'est ainsi que s'ouvrit, trois mois plus tard, devant la cour d'assises du Rhône, le procès des premiers « kidnappers » à la façon américaine — mais avant la lettre — qui aient comparu, en France, devant la justice.

Le 24 mars 1841, en présence d'une assistance considérable, encore empreinte de l'émotion et de l'effroi qu'avait provoqué ce rapt audacieux — crime jusqu'alors inconnu — Claude Poncet révéla avec cynisme que M. Vincent Million l'avait échappé belle.

« Déjà, sur la barque, peu après l'enlèvement, vous avez menacé votre victime de la jeter au Rhône si elle continuait de crier ? questionnait le président.

« C'est exact ! Il nous a même fallu enfoncer un mouchoir dans la bouche de Vincent Million pour le faire taire.

« Qui vous avait donné l'idée d'un aussi abominable attentat ? »

« Je vous ai déjà avoué que je voulais faire rendre gorge à ces deux misérables qui m'ont ruiné : Robert et Vincent Million. Je m'étais tout d'abord tourné vers Robert, que je tentais d'attirer dans un guet-apens, rue des Prêtres, pour le séquestrer. Il déjoua mon plan et, mis en défiance, il me devenait difficile de m'attaquer à lui une seconde fois. Je me retournai du côté de Million, mon autre voleur. Je décidai de l'enlever loin de Lyon, dans une barque que j'achetai à un sieur Clavel et que j'amarrai à un quai de la Guillotière, sur le passage habituel de Vincent Million. Collet, Jean Gervais et moi nous dûmes attendre six soirs consécutifs, l'instant propice à notre projet.

Si Claude Poncet avait évité l'échafaud, le rapt du banquier Million, accompagné de séquestration et torture lui rapporta tout de même vingt ans de bagnes. La même peine frappa son lieutenant, le récidiviste Collet. Un des frères Gervais — Jean — fut mis hors de cause, tandis que François, le dénonciateur, qui avait espéré bénéficier de la même faveur, s'entendait condamner à dix ans de travaux forcés. Après un second procès, en juin, à Saint-Etienne, les trois condamnés furent, finalement, exposés au pilori de la place des Terreaux, à Lyon, le 13 juillet 1841. Une foule inaccoutumée entourait le poteau d'infamie, en haut duquel Poncet pérorait :

« Que Million me rende l'argent qu'il m'a volé, ou je l'enlèverai encore, après m'être évadé du bagnes ! »

Mais le forçat ne put tenir parole. Et depuis près d'un siècle, le rapt du banquier était tombé dans l'oubli le plus total. Il appartenait à un descendant de la victime de nous le rappeler dans des circonstances exactement contraires : car Roger Million, dans les affaires de « kidnapping » où il se trouve mêlé, n'a rien, lui, d'une victime...

Luc DORNAIN.

VOS SEINS



trop petits, descendants ou trop gros, seront en quelques jours ronds, fermés et bien en place, quel que soit votre âge ou votre cas. Ecrivez-moi en toute confiance comme à une amie, je vous enverrai gracieusement la recette merveilleuse, d'usage externe et sans aucun danger pour la santé, que vous emploierez en secret. Méthode actuellement employée par la plupart des vedettes du théâtre et du cinéma et recommandée par les spécialistes cathédriques. Discretion absolue. Mme EVA (Laboratoire D.2), 12, rue des Archives, Paris.

Quelques attestations :

Grâce à vous, j'ai retrouvé la fermeté de mes seins abîmés par la maternité. Merci !

(Mme L. à Clermont-Ferrand).

...De santé délicate, n'ayant jamais eu de poitrine, j'essayai votre merveilleuse recette externe et en peu de temps j'obtins un buste de grosseur normale et très ferme. Toute ma reconnaissance.

(Mlle D. à Paris).

...mes seins trop gros et lourds sont devenus petits et fermes grâce à votre produit. Ma gratitude émue.

(Mme C. à Evreux).

...et à mon étonnement je vous l'assure mes seins se sont arrondis.

(Mme N. à la Roche-s-Yan).

En 10 ou 15 jours, j'ai obtenu une belle poitrine. Je vous dis encore une fois merci.

(Mlle R. à Epernay).

“ succès garanti ”

ERES 19^F

50, Chaussée-d'Antin - PARIS
Serv. A.C. Métro : Chaussée-d'Antin

en réclame :

- Montre de poche... 19^F
- » à secondes... 39^F
- Montre bracelet... 39^F
- » à spirale... 49^F
- antimagnétique... 49^F
- Montre pour dame... 49^F
- » forme ronde... 49^F
- » forme allongée... 49^F
- Bracelet métal (supr)... 20^F
- Montre moderne en-tourage cristal... 55^F

Garantie 3 ans sur facture
ERES respecte sa garantie
ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT

GRANDIR

de 10 à 20 c/m. Succès garanti. Proc. Copp. Envoi grat. sous pli clos discret. 2 timb. Institut Moderne n° 144, VOIRON (Isère.)

Benefit de VAISE
LA RADIESTHÉSIE DIVINATOIRE
à la portée de tous
Manuel Théorique et Pratique du Pendule Hermétique
Envoi franco domicile contre timbres-poste 3 fr.
LIBRAIRIE CRITIQUE, 25, Rue de Vanves, Paris

Mme STRAGA Astrologie judiciaire, étude annuelle détaillée. Tarots dep. 15 fr. 6, rue de Lyon, de 13 à 20 h. et par corresp.

ODETTE extra voyante italienne. Dit juste, guide et conseille dans tous les cas. Tarots italiens et égyptiens. Taches d'encre. Astrologie scientifique. Consult. tous les jours de 9 à 21 h. et par corr. 15 fr. 11, rue Vieille-du-Temple (près Rivoli).

Mme MAX Voyante, diplôme international. Tarots. Lignes mains. Guide, renseigne, ramène affection. Reçoit t. les jours et dim. et par correspond. 25 fr. 151, rue du Fg-Poissonnière, Paris-9^e (M^o Barbès-Poissonnière-Gare du Nord.)

Laines à matelas : 8 fr. le kg.
à tricots. 900 cis. crins, échant. gratis
Ets Em. Vrielinck. Serv. 282, Tourcoing.

JEUNE FEMME AS DU VOLANT
demande emploi pour conduite voiture particulière ou commerciale. Paris ou province. Ecrire Mory, A. P. 50, rue de Châteaudun.

Pour la publicité dans "DÉTECTIVE" s'adresser à
G. BALLY
50, rue de Châteaudun, Paris. — Tél. : Tri. 81-12.

ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande

28, AVENUE HOCHÉ (8^e)

CAR. 19-45

Pierre BASSAC (Précis d'initiation)

LA VIE SEXUELLE

P. AULAIR

LA LEÇON D'AMOUR

Docteur SALDO

L'AMOUR SANS DANGER

Expédition franco domicile en paquet clos contre remboursement 13 fr.

LIBRAIRIE CRITIQUE

25, Rue de Vanves - PARIS
Cette annonce n'est pas valable pour la Belgique

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE -

Sans calomel — et vous sauterez du lit
le matin "gonflé à bloc"

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir!

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer le libre afflux de bile qui vous remettra d'aplomb. Végétales, douces, étonnantes pour faire couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Ttes Pharmacies : 9 frs 75.

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides,
par traitement nouveau.

Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement
lui-même sans attente.

INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17^e

Confidences

RUBRIQUE GRATUITE OUVERTE A NOS LECTEURS

1^o Dans nos colonnes, nous répondons exclusivement aux questions présentant un intérêt général: hygiène, santé, beauté, culture physique, éducation de la volonté, suggestion, psychologie, technique policière, sexualité, occultisme sciences, lettres et arts. Joindre à chaque demande un bon « Confidences ».

2^o Nous répondons par lettres individuelles (sous pli fermé sous enveloppe blanche) aux demandes de consultations personnelles: horoscopes, analyses d'écritures, orientation professionnelle, conseils relatifs à la vie sentimentale et à toute chose concernant la vie privée. Ces consultations personnelles impliquent, pour « Détective », des frais de collaboration, d'administration, de bureau et d'affranchissement que viennent d'augmenter considérablement les multiples majorations survenues au cours des mois précédents. Nous sommes donc obligés d'exiger désormais 24 bons « Confidences » par consultation.

3^o On peut envoyer 24 bons portant le même numéro, ou un mandat-postal de 36 francs, donnant droit à 24 numéros consécutifs de « Détective ».

4^o Il n'est traité qu'un seul cas dans la même lettre.

R. L. J. — Ayant depuis ma naissance une grande tache sur le bras, puis-je la faire disparaître?

Il faudrait savoir de quelle nature est cette tache. Si elle résulte d'une pigmentation locale anormale (ce qui semble probable), le médecin dermatologue pourra vous en débarrasser, soit par une intervention de chirurgie esthétique, soit par application de neige carbonique. S'il s'agit d'une dermatose, vous aurez à suivre un traitement de votre état général.

Henriette, de Saint-Cloud. — J'ai reçu plusieurs lettres anonymes dont je voudrais bien identifier l'auteur. Que me conseillez-vous?

A quel résultat tendent ces lettres? Qui peut désirer ce résultat? En réfléchissant sur ces deux questions vos soupçons s'orienteront vers une ou plusieurs personnes. Procurez-vous un spécimen de l'écriture de chacune d'elles et soumettez ces écritures, accompagnées d'une ou deux lettres anonymes à notre Service de consultations personnelles par correspondance. (Voyez le règlement en tête de cette rubrique). Les pièces vous seront retournées avec:

1^o Un avis relatif à l'identité des pièces de question et des pièces de comparaison; 2^o Une analyse graphologique des écrits anonymes. A son portrait psychologique, vous reconnaîtrez probablement l'auteur de ces écrits.

Fidèle lectrice. — J'ai essayé contre les mites divers produits vantés. Malgré toutes mes précautions, je viens de trouver une large surface rongée par les larves.

Essayez le tétrachlorure de carbone.

Mme S. S., Strasbourg. — Le matin, au réveil j'ai, depuis des mois, peine à ouvrir les yeux. Mon visage est tout boursoufflé. Cela ne s'atténue qu'après plusieurs heures.

Ce gonflement procède peut-être d'une stase purement atonique de la circulation. Il cessera alors sous l'effet du massage facial quotidien, pratiqué régulièrement pendant deux ou trois semaines (pétrissage léger et effleurage). Mais si vous ressentez aussi un petit engourdissement dans le bras, la main et le petit doigt gauches, si vous avez d'assez fréquentes migraines, de l'abattement, il faut songer à une insuffisance rénale et consulter au plus tôt un spécialiste de l'urologie. Ces symptômes concourent en effet à caractériser certaines néphrites.

Abonné 4073. — Bien qu'ayant une vie réglée et sobre, je dors mal, réveillée chaque nuit, plusieurs heures, par des pensées anxieuses.

Ce serait donc une insomnie d'origine psychique, émotive? Le cas est fréquent. Opposez-lui la respiration profonde. Une heure avant de vous mettre au lit, effectuez dans un chemin paisible, une promenade lente en prenant des inspirations aussi amples que possible. Dilatez les bases pulmonaires, puis les côtés, puis les sommets. Expirez lentement. Une fois couché, dans la position où vous trouvez le plus de bien-être, fermez vos yeux, relâchez méthodiquement vos muscles et ne pensez qu'à une chose: conserver une immobilité absolue. L'impulsion de remuer, de changer de posture, se fera sentir à diverses reprises. Ne la subissez pas. Résistez, restez absolument inerte. Peu à peu un certain engourdissement vous envahira et s'accroîtra jusqu'au sommeil. Les premiers jours, il est fort possible que vous ayez encore un réveil prématuré. Vous vous endormirez facilement en observant à nouveau le maintien du relâchement musculaire et de l'immobilité.

Une jeune lectrice. — J'ai lu des réclames sur la sténotypie qui, paraît-il, assure à ses praticiennes des emplois très bien rétribués. Que faut-il attendre réellement?

Etant donné les aptitudes, le savoir et l'entraînement qu'exige le maniement rapide et correct du sténotype, les praticiennes ne sauraient devenir fort nombreuses. Si donc vous êtes capable d'une assiduité et d'une attention assez soutenues pour arriver au maniement habile de la machine à sténographier, vous trouverez certainement l'emploi rémunérateur de vos services.

Dr. L., Paris. — On soignait jadis certaines maladies par l'action de l'aimant sur le corps humain. Bien que fort sceptique, j'aimerais prendre connaissance de documents sérieux sur cette question.

Il n'existe pas, à notre connaissance, de traité didactique détaillé sur les effets thérapeutiques de l'aimant: il en est question dans les écrits de Paracelse, de Mesmer, du Père Heil (Directeur de l'Observatoire de Vienne au milieu du XVIII^e siècle), des Drs Andry et Thourret et, plus près de nous, du Dr Luys. Un excellent petit ouvrage: « Pour guérir par l'application de l'aimant », fut publié par Hector Durville il y a une cinquantaine d'années. Devenu rare, ce livre ne se trouve guère que d'occasion. L'auteur y soutenait une théorie fort claire qu'on peut résumer ainsi: 1^o Toutes les maladies se subdivisent en deux catégories opposées, les maladies inflammatoires et les maladies toniques; 2^o Le corps humain est polarisé comme l'aimant, le pôle positif de ce dernier excite à droite et calme à gauche, le pôle négatif excite à gauche et calme à droite; 3^o Il faut appliquer l'aimant en position calmante dans les cas inflammatoires et en position excitante dans les cas atoniques.

H. I., La Roche-sur-Yon. — Vous avez maintes fois parlé dans « Détective » des sorciers, magiciens et de leurs procédés. Dans quels livres ces procédés et formules se trouvent-ils exposés?

La plupart des recueils de magie procèdent de la « Clavicule de Salomon » dont il existe, à la Bibliothèque Nationale, un exemplaire traduit par Mgr Barault, évêque d'Arles. Il en existe également une version anglaise due à Mac Grégor Matters. De nos jours, en France, M. le comte Vincenti Plabb a réuni en un volume intitulé: « Formulaire de Haute Magie » les indications de la Clavicule, des grimoires classiques et des divers traités de Kabbale et d'Alchimie.

Vamp 1937. — Participant à de nombreuses fêtes de nuit, mon teint, jadis rose et vif, est devenu blafard. Que faire pour retrouver l'éclat de la fraîcheur?

Si vous pouvez, pendant le jour, vous accorder la durée de sommeil dont vous prive votre activité nocturne, il n'y a que demimail. Encore faut-il à votre épiderme des soins tout particuliers. Avant de dormir, démaquillez-vous soigneusement. Tamponnez-vous à sec. Puis passez-vous une couche de crème vitalisée Ch. Aubin (Laboratoire Bitterlin 24, rue Godot-de-Mauroy, à Paris). Et le matin appliquez quelques instants un masque de beauté. Gédéon L., à Nîmes. — Depuis octobre, je ne cesse d'être enrhumé que pour rattrapper un coup de froid. Cela m'épuise d'autant plus qu'à la fin de chaque coryza j'ai de terribles névralgies faciales.

Le « coup de froid » joue le rôle de cause déterminante. Son action serait faible ou nulle s'il ne se conjuguait avec une « cause prédisposante » qui vous sensibilise à cette action. Or, la cause prédisposante réside, en principal, dans une surcharge, d'origine sans doute alimentaire et dont vos rhumes opèrent, par hydropnée nasale, l'élimination. Nous vous conseillons de rectifier votre régime habituel. En particulier, évitez les trop fortes concentrations de sels minéraux (soupes légumineuses ou légumes cuits à une seule eau). Evitez aussi les crudités, acides (ail, échalote et oignon crus) et, à un autre point de vue l'excès de viande rouge qui surmène le rein et ralentit sa fonction. En vous accoutumant progressivement à l'hygiène froide, vous vous immuniserez, d'autre part, contre l'action du froid, des courants d'air, de l'humidité.

G. L., Nantes. — Où peut-on se procurer l'ouvrage de Maxwell, avocat général, « Les Phénomènes Psychiques ».

A la Librairie Alcan, 106, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Lucette. — Mon visage rougit et ma peau devient sèche, après la toilette matinale dès qu'il fait froid, même si j'emploie l'eau chaude.

Mettez dans votre eau de toilette une cuillerée à soupe de bicarbonate de soude.

« DETECTIVE-BUREAU »

L'ÉLECTRICITÉ



Pourquoi
le traitement
par
l'électricité
guérit:

Le précis d'électrothérapie galvanique édité par l'Institut Médical Moderne du Docteur M.A. GRAND de Bruxelles et envoyé gratuitement à tous ceux qui en feront la demande, va vous apprendre immédiatement.

Ce superbe ouvrage médical de près de 100 pages avec gravures et illustrations et valant 20 francs, explique en termes simples et clairs la grande popularité du traitement galvanique, ses énormes avantages et sa vogue sans cesse croissante.

Il est divisé en 5 chapitres expliquant de façon très détaillée les maladies du

Système Nerveux et de

l'Appareil Urinaire chez l'homme et la femme, les

Maladie des Voies Digestives et du

Système Musculaire et Locomoteur.

A tous les malades désespérés qui ont vainement essayé les vieilles méthodes médicamenteuses si funestes pour les voies digestives, à tous ceux qui ont vu leur affection rester rebelle et résister aux traitements les plus variés, à tous ceux qui ont dépensé beaucoup d'argent pour ne rien obtenir et qui sont découragés, je conseille simplement de demander mon livre et de prendre connaissance des résultats obtenus par ma méthode de traitement depuis plus de 25 années.

De suite ils comprendront la raison profonde de mon succès, puisque le malade a toute facilité de suivre le traitement chez lui, sans abandonner ses habitudes, son régime et ses occupations. En même temps, ils se rendront compte de la cause, de la marche, de la nature des symptômes de leur affection et de la raison pour laquelle, seule, l'Électricité Galvanique pourra les soulager et les guérir.

C'est une simple question de bon sens et je puis dire en toute logique que chaque famille devrait posséder mon traité pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé. C'est du reste pourquoi j'engage instamment tous les lecteurs de ce journal, Hommes et Femmes, Célibataires et Mariés, à m'en faire la demande.

C'EST GRATUIT : Écrivez à M^r le Docteur M.A. GRAND, Institut Médical Moderne, 30, Avenue Alexandre-Bertrand à FOREST-BRUXELLES, et vous recevrez par retour du courrier, sous enveloppe fermée, le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs.

Affranchissement pour l'Étranger lettres 1,75 cartes 1.

Pour la publicité dans "DÉTECTIVE"
s'adresser à **G. BALLY**

50, rue de Châteaudun, Paris-9^e — Tél. : Tri. 81-12

ADMINISTRATION - RÉDACTION - ABONNEMENTS

3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI^e)

TÉLÉPHONE : LITRÉ 46-17

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS

COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

1 an 8 mois

FRANCE ET COLONIES 65. » 35. »

ÉTRANGER (TARIF A)..... 85. » 45. »

ÉTRANGER (TARIF B)..... 100. » 55. »

Les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Détective »

ROMÉO ASSASSINÉ



Le drame de Toulon rappelle celui de Lyon, voilà quelques années. Un jeune homme de cette ville, une nuit, s'était introduit chez la fille d'un riche soyeux. Il la fréquentait contre le gré des parents, qui le firent rosser si sévèrement par leurs « larbins » que le Roméo lyonnais resta longtemps entre la vie et la mort.

A Toulon, la mère a opéré elle-même : d'une balle, elle vient d'abattre l'amoureux de sa fille.

Voilà des moyens bien expéditifs pour supprimer les soupirants des belles ! Les pères, dans Molière, étaient heureusement d'une pâte plus douce...

TOULON

(De notre correspondant particulier.)

Dès la première heure, le 8 juillet dernier, une furie quadragénaire s'engouffrait dans le commissariat de Saint-Mandrier, comme si le mistral l'y eût projetée. En cheveux, mal coiffée, sa robe claire découvrant une épaule grasse, elle était cramoisie de colère et bran-

La paisible plage, entre Toulon et St-Mandrier. Au fond, le fort Saint-Elme.

dissait un béret de marin en se plaignant à hauts cris que le propriétaire du couvre-chef eût tenté, la dernière nuit, de cambrioler sa maison.

La véhémence matrone n'avait pas eu besoin de décliner son identité pour que le scribe du commissariat la reconnût : c'était Anna Penet, tenancière du bar Saint-Elme, lieu de ralliement de beaucoup de marins sur la route qui longe la mer entre Toulon et Saint-Mandrier.

— Vous savez comment qu'elle est « agincée » ma bicoque, narrait la plaignante. Il y a le bistrot au rez-de-chaussée. Au-dessus, ce sont les chambres où j'habite avec ma mère et la fillette de quinze ans que j'ai eue de mon premier mari : Raymonde Bruyère. Les fenêtres de ces chambres donnent, devant et derrière la maison, sur les toitures de deux vérandas. Eh hé ! voilà que, cette nuit, j'entends soudain un « tonnerre » formidable. Je bondis contre les persiennes. Je vois la toiture de ma véranda démolie comme si un obus l'avait « escagulée », et j'aperçois, au même instant, une ombre qui s'esquive, courant et boitant, en perdant le béret que je rapporte...

Le numéro matricule et l'inscription en lettres d'or relevés sur la coiffure du marin permirent de le retrouver dans la même journée. C'était un



Par la fenêtre du bar St-Elme, le Roméo en uniforme rejoignait sa cousine.



Un non-lieu rendu par M. Puech, juge militaire, clôtura la première affaire.

Lyonnais de dix-neuf ans, Lucien Dubost.

Soumis à un interrogatoire serré, l'escaladeur nocturne protesta vivement contre l'inculpation de cambriolage.

— J'aime Mlle Raymonde, la fille de Mme Perret, confia-t-il gauchement. J'allais la rejoindre dans sa chambre, en cachette de sa mère, quand la véranda céda...

Tous les camarades du jeune accusé prirent chaleureusement son parti. Ses chefs le déclarèrent d'une excellente moralité. A Lyon, l'enquête lui fut également très favorable. Si bien que l'aventureux marin bénéficia d'un non-lieu et reprit son service au fort de Saint-Elme.

Cinq mois passèrent.

Dans la nuit du 8 au 9 décembre, la même Anna Perret, qui digérait mal les oursins du dîner, dormait dans une agitation entrecoupée par des réveils semi-conscients. Entendant un léger bruit sur la terrasse, elle tendit l'oreille et guetta la fenêtre. L'ombre d'un acrobate, coiffé d'un béret à pompon, apparut tout d'abord jusqu'à mi-corps, puis tout debout sur le toit de la véranda. Le sang d'Anna Penet ne fit qu'un tour ! Sans bruit, elle étendit le bras vers la table de nuit, prit son pistolet 7 mm. 35 et visa la silhouette en pressant la détente de l'arme.

Mais le coup ne partit pas. Le pistolet automatique s'était enrayé.

Alors, la débitante sortit de sa couche, dégagea le projectile coincé dans le chargeur, s'approcha dans l'obscurité jusqu'à la fenêtre où grat-tait légèrement le visiteur nocturne

Une détonation retentit. L'homme s'écroula poussant un cri de douleur, suivi d'appels désespérés : « Maman ! Maman !... »

En hâte, Anna Penet s'habilla, courut chez son voisin Guillaume Drioux, quartier-maître au fort de Saint-Elme. Haletante, elle lui narra le drame et le pressa d'alerter d'urgence l'hôpital Sainte-Anne.

Déjà des douaniers accouraient.

— Mais c'est encore Dubost ! s'exclama bientôt un des premiers témoins. Cette fois, il est bien touché, le petit gars. Le sang inonde sa poitrine. La balle est tout près du cœur...

De fait, le jeune Lyonnais ne survécut pas longtemps. Malgré les soins empressés que lui prodiguèrent les médecins de garde, il expira à l'hôpital Sainte-Anne, avant l'aube.

L'enquête fut ouverte aussitôt par le commissaire Mathieu. La meurtrière affirma, comme en juillet, qu'elle avait cru voir en Dubost un dangereux cambrioleur ; se montrant tout à fait insensible au sang qu'elle avait répandu, elle déclara que, même l'ayant reconnu, elle aurait tiré sur Dubost, pour lui apprendre à ne plus se promener sur les toits !...

— Mais vous saviez pourtant qu'il était le Roméo de votre fille, remarqua un enquêteur. Vous ne pouvez donc pas invoquer la légitime défense.

— C'est pas vrai ! Dubost et ma Raymonde ne « frayaient » pas, comme on l'a dit, répliqua péremptoirement la matrone.

De son côté, la jolie Raymonde affirma que ses conversations avec le matelot n'avaient jamais excédé le ton des entretiens de débitante à client.

Par contre, tous ceux qui avaient bien connu le malheureux Dubost s'indignèrent de le savoir accusé de tentative de cambriolage, par Annet Penet et sa fille. Les amis, les chefs du gars abattu ne démordent pas de leur opinion qu'il était incapable de commettre une mauvaise action.

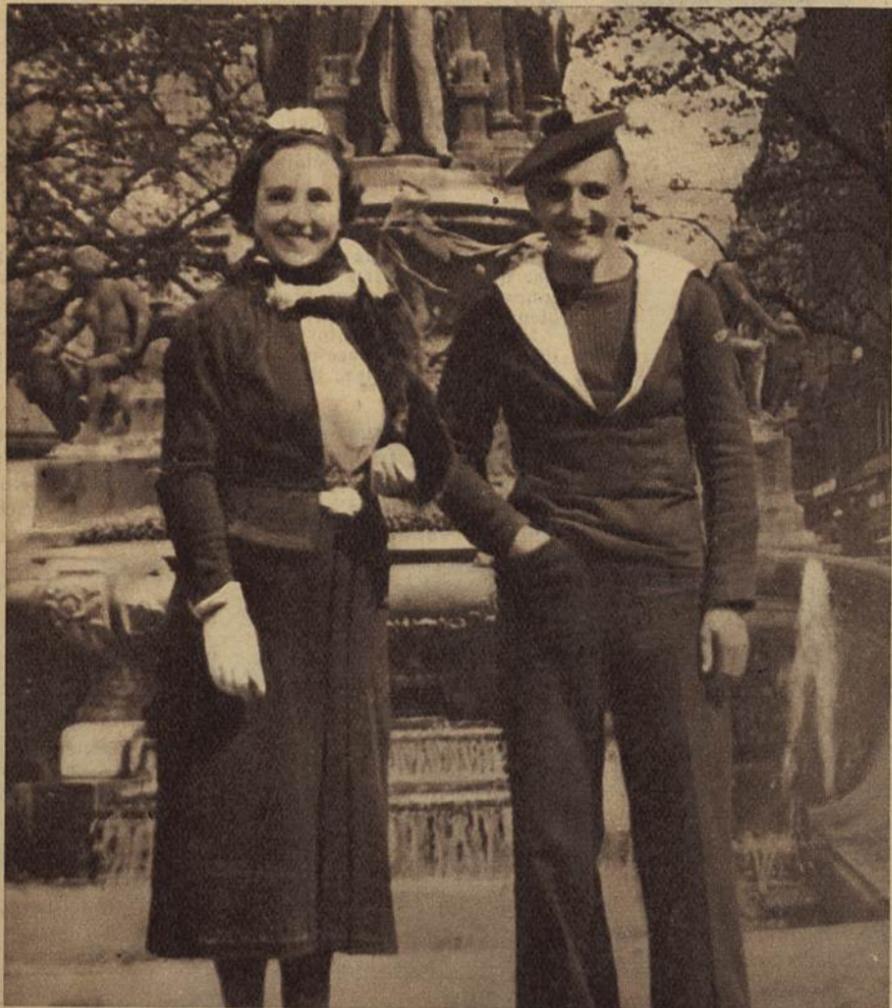
Au reste, il est établi que le jeune Lyonnais avait engagé sa parole à une jeune fille demeurant aux Sablettes, où les fiançailles devaient être célébrées à Noël. Ce fait laisse à supposer que la mère Penet voulait châtier le Roméo sur le point d'abandonner sa fille.

De leur côté, les enquêteurs présument que le jeune Lucien avait dû être convoqué au bar Saint-Elme, le soir de l'assassinat.

Pour le moment, l'énigme est encore loin d'être tirée au clair. Il faudra sans doute beaucoup de patience et de temps pour obtenir d'Anna Penet l'aveu de son tragique secret.

Léon CONIL.

Voulant détenir un souvenir qu'il espérait éternel, Dubost, à sa dernière permission, se fit photographier aux côtés de sa cousine, devant un monument, à Lyon.



L'adultère devant ses juges

gardé mon sang-froid et me suis souvenu que le code pénal, dans ses articles 336, 337 et 338, punissait très sévèrement le délit d'adultère.

Sachez en effet que l'épouse coupable encourt une peine allant de trois mois à deux ans de prison et que son complice, en plus de la même peine, peut-être condamné à une amende allant de 100 à 2.000 francs.

J'ai porté plainte entre les mains de M. Grenier, doyen des juges d'instruction du parquet de Versailles, contre mon infâme épouse et son complice. Et, le 1^{er} août, M. Padussière, commissaire de police de Marly-le-Roi, alors que les amants dormaient profondément, se rendit au petit chemin du Bas-des-Ormes et constata officiellement que j'étais « cocu ».

Alphonsine Hubert et son complice Edouard Lucas répondent de ce délit devant le tribunal correctionnel de Versailles. Mon avocat, M^e Maurice Brun, en mon nom, a demandé aux magistrats versaillais d'envoyer en prison, comme le veut la loi, la mère infâme et le séducteur.

Et, comme on dit, ce sera bonne justice...

Et puis, ça évitera bien des coups de revolver...

A. Hubert

LES CHATIMENTS D'AUTREFOIS

A ATHÈNES, on arrachait tous les cheveux de la femme adultère et l'on répandait de la cendre chaude sur la peau afin d'en aviver la douleur. La populace avait le droit de l'injurier et de la maltraiter impunément.

Dracon, par une de ses lois « draconiennes », punit de mort les coupables. Selon réduisit cette peine à la prison. Le mari de la femme adultère devait s'en séparer, sous peine de déshonneur ; quant à elle, elle ne pouvait entrer dans les temples ni porter de bijoux : il était permis à chacun de l'en chasser ou de la dépouiller avec violence pourvu qu'on ne la tuât point. Les patriciens connaissaient trois peines : l'amende, la répudiation et la mort. Ces trois peines étaient prononcées par le mari seul, ou assisté du tribunal domestique. On voit donc déjà que l'autorité maritale était considérable puisqu'elle rendait la justice, elle-même et sans appel.

L'amende pouvait aller au versement de trente bœufs et deux brebis. C'était cher. Remarquez qu'aujourd'hui, l'amende maximum atteint 2.000 francs, ce qui fait, tous frais compris, une dépense totale de 50.000 francs environ. En principe, on ne l'applique jamais.

Chez les plébéiens, moins civilisés que les patriciens, on livrait la femme coupable aux outrages de nombreux athlètes, puis on l'emmenait au forum, attachée sur un âne et on l'exposait aux injures de la foule.

C'est l'empereur Auguste qui fit de l'adultère un crime public par la fameuse loi « Julia de adulteriis ». La femme adultère perdait la moitié de ses biens : elle était en outre, reléguée dans une île, son complice également. Mais la loi a la précaution de préciser que ce doit être dans une île différente — sinon, la peine eût été douce, au moins pendant quelque temps...

L'empereur Constantin aggravait terriblement les peines (après sa conversion au christianisme). Il punissait de mort non seulement la femme et son complice, mais encore celui qui épouserait une femme adultère qui, pour une raison quelconque, avait échappé au supplice.

Justinien maintint la peine de mort pour le complice : il adoucit le sort de la femme : elle n'était que battue de verges et enfermée pendant deux ans dans un couvent. Si le mari restait impitoyable et ne la reprenait pas sa peine terminée, alors, on la rasait et elle prenait le voile pour la vie.

Plus tard, l'empereur Léon condamna les adultères à avoir le nez coupé, de cette façon, on les reconnaissait...

Il permettait au père de famille de tuer le complice de sa fille qu'il surprenait en flagrant délit chez lui ou chez son gendre, mais il fallait qu'il tuât également sa propre fille. Un vrai carnage, quoi !...

Quant au mari, il n'avait le droit de supprimer son épouse que si l'amant était « un homme vil et infâme ».



L'article 1^{er} de la loi des Visigoths sur l'adultère précise que le complice sera « remis au mari de la femme coupable, seul et sans biens s'il a des enfants, avec ses biens s'il n'a pas de progéniture ».

L'article 9 est coquin en diable. Il exige que la femme libre, qui a péché avec un homme marié, soit donnée à la femme de ce dernier... Drôle de pugilat en perspective.

Par la voix persuasive de M^e Brun, Roger Hubert, mari trompé, réclame réparation de l'offense. Voici (de gauche à droite) l'infidèle Alphonsine, Roger Hubert, M^e Brun, Hubert et son fils et Hubert dans la salle de rédaction de "Déflective".



Punition d'un Soldat adultère à Rome

MARI TROMPÉ, JE RÉCLAME JUSTICE

LE 29 avril 1922, un samedi plein de soleil, dans la coquette mairie de Marly-le-Roi, je croyais unie pour toujours mon existence à une jolie et très jeune couturière, Mlle Alphonsine Doré, fille d'une modeste, mais très honnête famille d'humbles travailleurs.

M. Doré père était maçon.

Mme Flore Doré était assistante d'un médecin accoucheur de la région marlychoise.

Ce jour fut pour moi plein de douceur, et ce n'est pas sans émotion que je revois, par la pensée, ma jeune fiancée, dans sa toilette virginale, assise toute tremblante près de moi et qui attendait anxieusement l'arrivée de M. le maire, qui allait officiellement consacrer notre amour. J'ai encore dans l'oreille le « oui » que prononça ma petite Phonsine, quand l'officier d'état-civil lui posa la question rituelle : « Consentez-vous à prendre pour époux M. Roger Hubert, ici présent. » Ce « oui » fut pour moi la plus tendre des chansons que j'aie entendues jusqu'à ce jour.

Depuis, plus de quinze ans ont passé. Quinze ans où, comme dans tous les ménages modestes, nous avons eu des joies et des peines.

Deux ans après notre union, ma femme me donna un fils. Cet enfant a aujourd'hui quatorze ans, il ne me reste plus que lui, mon petit Pierre!

Pendant quinze ans, mon épouse fut irréprochable, elle fut aussi une maman incomparable et, dans certains cas même, sublime. Rien ne comptait que son fils. Mais, sournoisement, comme un voleur, les malheurs devaient s'introduire dans mon foyer.

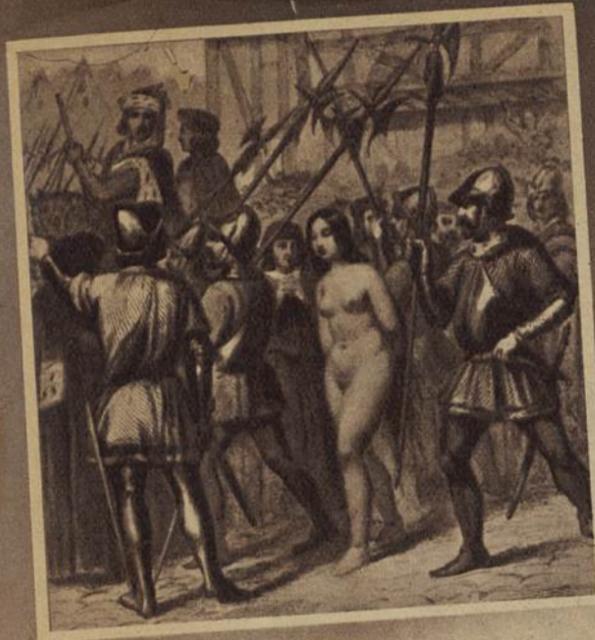
Le 4 juillet 1937, sans explications, sans motifs, Phonsine quittait le domicile conjugal sans oublier d'emporter avec elle les économies du ménage et le linge appartenant à la communauté. Elle était partie en emmenant avec elle, suprême douleur pour moi, mon petit Pierrot. Et c'est là que cette mère, qui fut sans reproche pendant quinze ans, devint infâme.

Pour bien démontrer à notre enfant qu'elle bafouait avec cynisme son père, qu'elle mettait plus bas que terre son mari, Mme Hubert, sous un prétexte vague, entraîna chez son amant, un nommé Edouard Lucas, âgé de cinquante-sept ans (vingt ans de plus que mon épouse), un ouvrier peintre à la S.T.C.R.P. (dépôt de Puteaux), demeurant 39, chemin du Bas-des-Ormes, à Marly-le-Roi, mon pauvre Pierrot.

J'aurais pu faire comme beaucoup d'autres : prendre mon revolver et aller tuer les amants coupables. Je serais passé en cour d'assises, mais, sans crainte d'être taxé de présomptueux, je puis dire que mon acquittement aurait été certain.

Je n'ai point voulu user de ces mœurs de sauvages. Je n'ai pas voulu également avoir deux cadavres sur la conscience et du sang sur les mains, et que peut-être, plus tard, mon fils me dise : « Tu as tué ma maman. »

Malgré toute ma douleur, ma colère aussi, j'ai



Jadis, le châtement des femmes adultères était public ; on les promenait nues ; ou elles étaient fouettées en place publique ; à Toulouse, on les enferme dans une cage dont on plongeait la base dans une rivière. Ainsi la femme était punie par où elle avait péché.

rent. Le souverain annonça sa décision pour le lendemain soir...

Au Forum, la foule était dense. Les trompettes sonnèrent et, entre les soldats, apparurent le roi et son fils, comme de vulgaires prisonniers. Stupeur des spectateurs qui se demandaient ce que venait faire le puissant monarque entouré de gens d'armes qui, à cette époque, remplaçaient les policiers.

Alors, le roi parla d'une voix forte : « Il faut que la loi que j'ai édictée soit respectée. Mon fils a fauté : il sera puni. J'ai écrit que deux yeux seront crevés : ils le seront. Mais, je n'ai pas précisé que cette opération serait faite sur le même homme : à quoi servirait la famille ? Mon fils bien-aimé aura donc un œil crevé, le droit. Moi, on me crèvera l'autre : le gauche. La loi sera rigoureusement appliquée, le coupable sera puni et je n'aurai eu pour les miens, aucune faiblesse. » Ainsi fut fait : les soldats bourreaux virent percer, de leur épée, l'œil royal et celui du dauphin...



En Picardie notamment à Amiens, celui que l'on trouvait couché avec une autre femme que la sienne se voyait conduire par deux sergents à la cathédrale où il présentait un cerge « d'une livre de cire au chef Mons-et-Jehan-Baptiste, pour réparation du péché ».

Le maître, surpris dans le lit de sa servante, devait faire le sacrifice de sa barbe ; le président de l'Élection d'Amiens, qui avait ainsi péché, connut les douceurs du rasoir.

En Guyenne et Gascogne, la femme adultère était attachée nue sur un âne. On l'avait, au préalable enduite de goudron sur quoi on avait collé des plumes de poule. Suspendue à son cou, une pancarte : « Adultère » indiquait l'infamie. On promenait la malheureuse dans les ruelles et les habitants avaient le droit de la bombarder avec des fruits pourris. Comme on manquait de fruits l'hiver, c'étaient les œufs qui servaient de projectiles. La foule, cruelle, visait à la tête et c'était souvent une femme dangereusement blessée qu'on ramenait au couvent, où elle restait enfermée, jusqu'à la fin de sa vie, après avoir été congruement rasée.

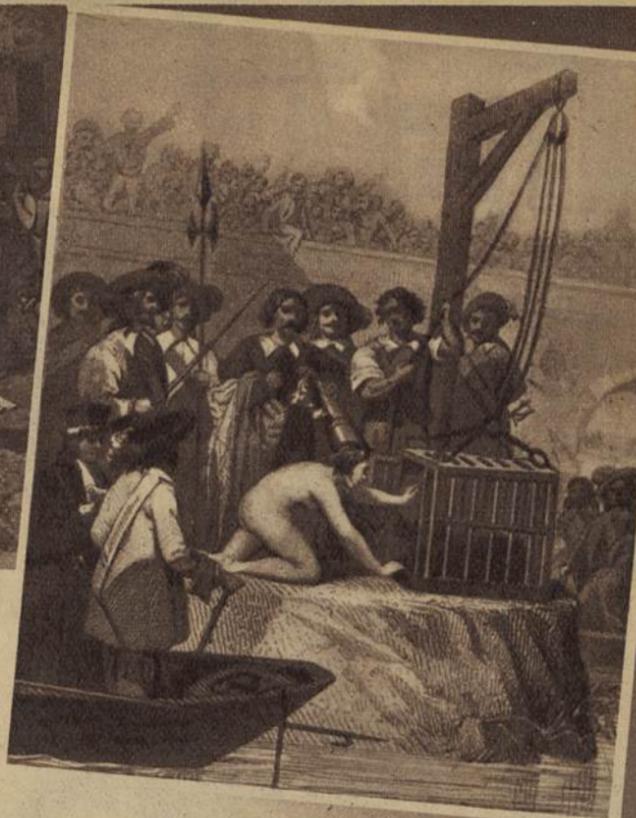
En Bourgogne, le mari volage était battu par sa femme et les habitants, prenant fait et cause pour la trompée, hissaient l'homme sur un âne et lui faisaient faire le tour de la ville, la tête tournée vers la queue d'Aliboron, sous les lazzi et les huées.

Et, tenez-vous bien, si les redresseurs de tort ne trouvaient pas le mari, c'était le voisin, pauvre innocent, qui prenait sa place et encaissait le désagrément de cette promenade forcée.

À Mâcon, ceux qui se rendaient coupables du crime d'adultère devaient trotter nus dans la seigneurie. A Lyon, la femme qui se livrait à un amant devait courir nue sur une place après une poule jusqu'à ce qu'elle l'eût rattrapée pendant que son complice, également nu, ramassait, pour en faire une botte, plusieurs tas de foin éparpillés çà et là. Parfois, l'amant toujours complètement nu, et sa maîtresse, le corps recouvert de plumes, défilaient dans les rues de la ville et la foule, hurlante et moqueuse, les cinglait de mots orduriers... et de coups.

Dans certaines régions, l'adultère était tarifé un bas prix.

Il en coûtait, à Grenoble, une amende de cinq livres ;



à Beaurepaire, 30 sols... ; pour les pauvres, 5 seulement... A Toulouse, on enfermait la femme coupable dans une sorte de cage que l'on fixait à un palan.

Puis, on laissait tomber la cage à l'eau, on l'en retirait, on l'y laissait choir à nouveau à seule fin que l'encagée « bût la tasse ».

A Agen, le « cross-country nu » était la punition des fautifs. Mais, Dieu ! pour surprendre les amants en flagrant délit, que de tablature ils donnaient.

Il fallait qu'assistassent à l'« opération » le bailli et deux prud'hommes. Les juristes avaient pris la peine de stipuler que les coupables « devaient être pris l'un sur l'autre tous nus dans le lit ou qu'ils aient les hauts-de-chausse avalés et non en autre manière »...

Evidemment, ces lois et coutumes avaient quelque chose d'ignominieux, de contraire aux bonnes mœurs.

Ces spectacles indécentes, objets de plaisanteries grossières, tournaient à la lourde farce. Ils étaient néanmoins plus humains que la castration, l'écartèlement, le nez ou les oreilles coupées...

Combien était plus seyant le spectacle des épouses coupables au Japon, se rendant au temple de Tsoushima et portant, superposées sur leur tête, autant de marmites qu'elles avaient trompé de fois leur époux.

Et de quelle mansuétude font preuve les hommes de cette tribu de Nubie, où la femme mariée est libre de disposer de sa personne, au gré de ses caprices, le troisième jour de chaque semaine...

Les Lapons considèrent encore l'adultère comme une chose parfaitement licite et honorable.

Et enfin, ayez garde de refuser la couche de la femme qu'on vous offre chez les Samoyèdes. Ce serait une offense grave que vous feriez au mari...

Hubert Bouchet.

Tout augmente, sauf le prix de l'abonnement à DÉTECTIVE

Abonnez-vous à
DÉTECTIVE

Pas demain, aujourd'hui !

Car demain, sous la pression des hausses de papier, d'imprimerie, de transport, nous serons poussés à augmenter notre prix de vente.



DETECTIVE

directeur
Marius LARIQUE



MILLION contre WEIDMANN

Voir pages 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9.